Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Comité de Pilotage
Contrat de ville

22/06/2017

Sommaire

- **Appel à projets : Clôture 2017, lancement 2018**
- **Préparation de la rencontre « Rentrée politique de la Ville » du 3 octobre 2017**
- ***Retour de l'inter-conseils du 23 mai et sur la mission d'accompagnement de RésO Villes***
- ***Renouvellement du mandat associatif :*** *point étape*
- **Présentation par les bailleurs de projets autour de la médiation culturelle**
- **Avancées des chantiers :**
  Groupe développement économique : *Suites de l'évaluation du dispositif Osez entreprendre*
  Groupe culture : Préconisations issues du cahier des acteurs
  Groupe Lutte contre les discriminations : *Présentation du plan d'actions finalisé*
- **Les prochaines dates**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Bilan de l'appel à projets 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Rappel du calendrier :

- 17 octobre 2016 : lancement de l'appel à projets
- 15 décembre 2016: fin de réception des projets
- Janvier-mars 2017 : instruction des dossiers et concertations interinstitutions
- 13 mars 2017 : comité des financeurs

Points critiques :

- respect de la date limite de dépôt des projets
- Délai très court pour saisir les dossiers reçus

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Evolution 2016/2017

Un nombre de dossiers en progression :

- 2014 = 312 dossiers déposés au titre du CUCS
- 2015 = 438 dossiers reçus
- 2016 = 392 dossiers reçus en P1 (460 au total)
- 2017 = 447 dossiers reçus

Evolution notable de la répartition des dossiers :
- nombre de projets culturels en forte augmentation
- une meilleure répartition interquartiers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Comparaison 2016/2017 des projets déposés (pas axe)

AXES	Dossiers déposés 2016	%	Dossiers déposés 2017	%	Évolution 2016-2017
EDUCATION (dont PRE)	25	6,38%	26	5,82%	4,0%
SANTE	36	9,18%	36	8,05%	0,0%
PARENTALITE	10	2,55%	11	2,46%	10,0%
CULTURE	66	16,84%	105	23,49%	59,1%
LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE	146	37,24%	165	36,91%	13,0%
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	13	3,32%	17	3,80%	30,8%
TOTAL PILIER 1 : COHESION SOCIALE	**296**	**75,51%**	**360**	80,54%	21,6%
EMPLOI	59	15,05%	48	10,74%	-18,6%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	5	1,28%	8	1,79%	60,0%
TOTAL PILIER 2 : EMPLOI / DEV ECONOMIQUE	**64**	**16,33%**	**56**	12,53%	-12,5%
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	22	5,61%	30	6,71%	36,4%
TOTAL PILIER 3 : CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN	**22**	**5,61%**	**30**	6,71%	36,4%
PILOTAGE ET INGENIERIE	1	0,26%	1	0,22%	0,0%
TOTAL PILOTAGE, INGENIERIE, RESSOURCES ET EVALUATIONS	**1**	**0,26%**	**1**	0,22%	0,0%
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	9	2,30%	0	0,00%	
TOTAL PREVENTION DE LA DELINQUANCE (orienté FIPD)	**9**	**2,30%**	**0**	0,00%	
TOTAL GENERAL	**392**	**100,00%**	**447**	**100,00%**	14,0%

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Comparaison 2016/2017 des projets déposés (par quartier)

QUARTIERS	Dossiers déposés 2016	%	Dossiers déposés 2017	%	Évolution 2016-2017
GRAND BELLEVUE	61	18,00%	63	14,09%	3,28%
Bellevue Nantes	41	12,00%			
Le Breil	7	2,00%	15	3,36%	114,29%
Les Dervallières	36	10,00%	24	5,37%	-33,33%
Nantes Nord	22	6,50%	31	6,94%	40,91%
Port Boyer	1	0,50%	4	0,89%	300,00%
Le Ranzay	5	1,50%	3	0,67%	-40,00%
La Halvêque	1	0,50%	4	0,89%	300,00%
Bottière Pin Sec	29	10,00%	26	5,82%	-10,34%
Malakoff	29	10,00%	35	7,83%	20,69%
Clos Toreau	8	2,50%	15	3,36%	87,50%
Nantes est			15	3,36%	
TOTAL NANTES	**254**	**76,00%**	**235**	52,57%	
Bellevue Saint-Herblain	20	6,00%		0,00%	
Sillon de Bretagne	6	2,00%	12	2,68%	100,00%
inrerquartier St Herblain			12	2,68%	
TOTAL SAINT HERBLAIN	**48**	**14,50%**	**24**	5,37%	-50,00%
quartier du Château	29	10,00%	23	5,15%	-20,69%
TOTAL REZE	**29**	**10,00%**	**23**	5,15%	-20,69%
Quartier Plaisance	14	4,00%	14	3,13%	0,00%
TOTAL ORVAULT	**14**	**4,00%**	**14**	3,13%	0,00%
interquartiers			**151**	33,78%	
TOTAL AGGLOMERATION NANTAISE	**392**		**447**	**100,00%**	14,03%

Bilan de l'appel à projets 2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Comparaison 2016/2017 des projets ayant reçus un avis favorable par axe

AXES	Dossiers acceptés 2016	%	Dossiers acceptés 2017	%	Évolution 2016-2017
EDUCATION (dont PRE)	35	10,54%	19	5,60%	**-45,71%**
SANTE	15	4,52%	20	5,90%	**33,33%**
PARENTALITE	10	3,01%	9	2,65%	**-10,00%**
CULTURE	55	16,57%	70	20,65%	**27,27%**
LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE	129	38,86%	140	41,30%	**8,53%**
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	10	3,01%	10	2,95%	**0,00%**
TOTAL PILIER 1 : COHESION SOCIALE	**254**	**76,51%**	**268**	79,06%	**5,51%**
EMPLOI	53	15,96%	40	11,80%	**-24,53%**
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	5	1,51%	6	1,77%	**20,00%**
TOTAL PILIER 2 : EMPLOI / DEV ECONOMIQUE	**58**	**17,47%**	**46**	13,57%	**-20,69%**
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	20	6,02%	24	7,08%	**20,00%**
TOTAL PILIER 3 : CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN	**20**	**6,02%**	**24**	7,08%	**20,00%**
PILOTAGE ET INGENIERIE	0	0,00%	1	0,29%	
TOTAL PILOTAGE, INGENIERIE, RESSOURCES ET EVALUATIONS	**0**	0,00%	**1**	0,29%	
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	0	0,00%	0	0,00%	
TOTAL PREVENTION DE LA DELINQUANCE (orienté FIPD)	**0**	0,00%	**0**	0,00%	
TOTAL GENERAL	**332**	**100,00%**	**339**	**100,00%**	**2,11%**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Projets ayant reçus un avis favorable par quartier

QUARTIERS	Dossiers déposés 2017	%	dossiers acceptés 2017	%
GRAND BELLEVUE	63	14,09%	46	13,57%
Le Breil	15	3,36%	14	4,13%
Les Dervallières	24	5,37%	20	5,90%
Nantes Nord	31	6,94%	24	7,08%
Port Boyer	4	0,89%	4	1,18%
Le Ranzay	3	0,67%	2	0,59%
La Halvêque	4	0,89%	3	0,88%
Bottière Pin Sec	26	5,82%	24	7,08%
Malakoff	35	7,83%	30	8,85%
Clos Toreau	15	3,36%	10	2,95%
Nantes est	15	3,36%	15	4,42%
TOTAL NANTES	**235**	52,57%	192	56,64%
Sillon de Bretagne	12	2,68%	8	2,36%
inrerquartier St Herblain	12	2,68%	6	1,77%
TOTAL SAINT HERBLAIN	**24**	5,37%	14	4,13%
quartier du Château	23	5,15%	20	5,90%
TOTAL REZE	**23**	5,15%	20	5,90%
Quartier Plaisance	14	3,13%	14	4,13%
TOTAL ORVAULT	**14**	3,13%	14	4,13%
interquartiers	**151**	33,78%	99	29,20%
TOTAL AGGLOMERATION NANTAISE	**447**	**100,00%**	**339**	**100,00%**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Projets financés par le CGET

AXES	Dossiers déposés 2017	%	Dossiers retenus 2017	%	CGET 2017	%
EDUCATION (dont PRE)	26	5,82%	19	5,60%	667 800	35,67%
SANTE	36	8,05%	20	5,90%	90 650	4,84%
PARENTALITE	11	2,46%	9	2,65%	19 000	1,01%
CULTURE	105	23,49%	70	20,65%	241 900	12,92%
LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE	165	36,91%	140	41,30%	393 580	21,02%
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	17	3,80%	10	2,95%	30 400	1,62%
TOTAL PILIER 1 : COHESION SOCIALE	360	80,54%	268	79,06%	**1 443 330**	77,09%
EMPLOI	48	10,74%	40	11,80%	232 700	12,43%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	8	1,79%	6	1,77%	48 500	2,59%
TOTAL PILIER 2 : EMPLOI / DEV ECONOMIQUE	56	12,53%	46	13,57%	**281 200**	15,02%
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	30	6,71%	24	7,08%	143 100	7,64%
TOTAL PILIER 3 : CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN	30	6,71%	24	7,08%	**143 100**	7,64%
PILOTAGE ET INGENIERIE	1	0,22%	1	0,29%	4 700	0,25%
TOTAL PILOTAGE, INGENIERIE, RESSOURCES ET EVALUATIONS	1	0,22%	1		**4 700**	0,25%
TOTAL GENERAL	**447**	**100,00%**	**339**	**100,00%**	**1 872 330**	**100,00%**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Perspectives d'amélioration pour 2018

- Avancement du calendrier de diffusion de l'appel à projets
  - diffusion à mi-septembre
  - réunions sur chaque territoire (septembre-novembre)
  - date limite de dépôt des dossiers le 8 décembre
  - comité de financeurs mi-mars
  - notification mars-avril

- Des priorités claires :
  - Participation des groupes thématiques à la rédaction de l'appel à projets
  - priorité aux projets coportés

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Retour de l'inter-conseils du 23 mai et sur la mission d'accompagnement de RésO Villes

Développement et émergence des Conseils citoyens de l'agglomération nantaise

Soutien au fonctionnement

- Phase de diagnostic et de formalisation des besoins: plus de 150 rencontres
- Déploiement offre de service : Création d'affiche, de tract, de badges, baby sitting.
- Rencontres avec les Conseils et travail autour d'une méthodologie d'action.
- Proposition de formations RésoVilles.

Accompagnement à l'émergence

- Animation des phase de préfiguration de mise en place: un Conseil en création, La Bottière Pin Sec. Animation de réunions avec le collectif, rencontres réseaux.
- Animation/médiation dans les quartiers avec la mise en place de 2 à 4 jeunes en service civique en septembre
- Prospectives et propositions sur les quartiers de Bellevue et des Dervallières

Dynamique interconseils

Animation métropolitaine

Mise en place d’une dynamique inter-conseil : 1er le 23 mai . Mise en place d’une feuille de route claire avec une désignation d’un ambassadeur d’Interconseil par CC, des réunions Inter-Conseils dans les quartiers. Le Sillon de Bretagne accueillera celui de Septembre.

Café des conseils à partir de septembre. Objectif de formation « un thème, intervenant, une heure » sur des sujets précis et demandés par l’Inter-conseil

Mise en place en juillet d’une lettre d’information et d’une page Facebook

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Renouvellement du mandat associatif : point étape

Préparation de la rencontre « Rentrée politique de la Ville » du 3 octobre 2017

https://www.genial.ly/594a4616408d845d18ca2a39/copil-cv22062017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Présentation par les bailleurs de projets autour de la médiation culturelle

CULTURE ET POLITIQUE DE LA VILLE VISION BAILLEUR SOCIAL

Atlantique Habitations
à chacun son nid...

HABITAT44

GROUPE SNI | SAMO

La Nantaise d'Habitations
Groupe ActionLogement

Harmonie habitat
Bien plus qu'un toit

nantes métropole habitat

EXEMPLE D'UNE EXPÉRIENCE CO-CONSTRUIRE EN INTER-BAILLEURS AVEC LA LUNE ROUSSE SUR LE GRAND QUARTIER DE BELLEVUE

UN PARTENARIAT S'INSCRIVANT DANS LA DURÉE :

CONVENTION DE 3 ANS (2016/2017/2018)

UNE ACTION PARTAGÉE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, LE DÉPARTEMENT, LA VILLE DE NANTES, LA VILLE DE SAINT HERBLAIN, NANTES MÉTROPOLE AINSI QU'AVEC LES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES DU GRAND QUARTIER

OBJECTIF DU PROJET
VOYAGES EXTRAORDINAIRES :
UNE RELATION DE PROXIMITÉ DONNANT « DU GRAIN À MOUDRE POUR LES ACTEURS DE PROXIMITÉ »

- UNE TRÈS BELLE OCCASION DE FAIRE COLLABORER DES ACTEURS AUX MÉTIERS ET SAVOIR FAIRE DIFFÉRENTS MAIS TRÈS COMPLÉMENTAIRES AU BÉNÉFICE DES HABITANTS
- APPORT DE PROPOSITIONS ARTISTIQUES AU CŒUR MÊME DU QUARTIER AU PLUS PRÈS DES HABITANTS (PIEDS D'IMMEUBLES, DANS LES STRUCTURES ÉDUCATIVES DE PROXI, OU AU SEIN MÊME DES APPARTEMENTS
- POUR LES BAILLEURS PARTENAIRES UNE OCCASION INNOVANTE D'INVENTER UNE MISE EN RELATION DES LOCATAIRES ENTRE EUX ET AVEC LE PERSONNEL DE PROXI DES BAILLEURS

DES PRINCIPES ET DES PRÉOCCUPATIONS QUI DÉPASSENT LE CADRE DE GESTION CLASSIQUE DES BAILLEURS : « TOUT CE QUI FAIT LE BIEN ÊTRE ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE »

- L'HUMAIN AU CŒUR DES QUARTIERS
- LA MIXITÉ SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE
- L'UTILISATION ET L'APPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS ET RÉSIDENTIELS
- LES OCCASIONS DE RENCONTRES, DE CONVIVIALITÉ, DE DIALOGUE

ATELIERS, SENSIBILISATIONS, SPECTACLES ; LES HABITANTS SONT INVITÉS A PRENDRE LA PAROLE ET A VOYAGER AU TRAVERS DES RÉCITS.

-

VOYAGES D'ÉTÉ, AVEC LA BÊTE DE SCÈNE

VOYAGES D'HIVER : CONTES À LA VOLÉE ET CONT'APPARTS :

VOYAGE D'ÉTÉ AVEC LA BÊTE DE SCÈNE

–

- AUTOUR DE LA BÊTE, DANS LES PARCS ET EN PIED DES IMMEUBLES, ON RACONTE DES HISTOIRES ON PIQUE-NIQUE, ON JOUE, ON FAIT LA SIESTE, ON BOIT LE CAFÉ ET ON ÉCOUTE LES SPECTACLES. LES HABITANTS GRANDS ET PETITS, LES COLLABORATEURS DES BAILLEURS ET L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES SONT CONVIÉS À APPORTER LEUR GRAIN DE SEL AUTOUR DE LA BÊTE POUR « FAIRE ENSEMBLE »

VOYAGE D'HIVER : CONTES À LA VOLÉE ET CONTES EN APPARTS

–

•

AVEC LES CONTES APPARTS, DES HABITANTS CONVIENT CHEZ EUX DES ARTISTES CONTEURS. C'EST L'OCCASION POUR LES LOCATAIRES QUI LE DÉSIRENT D'INVITER DES VOISINS DE L'IMMEUBLE QU DU QUARTIER EN PRÉSENCE DES REPRÉSENTANTS DES BAILLEURS : AINSI ON FAIT CONNAISSANCE

LES CONTES À LA VOLÉE SONT DES MOMENTS PARTICIPATIFS. AUTOUR D'UN CONTEUR LES HABITANTS SONT INVITÉS **À PRENDRE LA PAROLE….**

LE PRINCIPE : TOUS SOLIDAIRES ! ENSEMBLE ON EST PLUS PERFORMANT ET PLUS LISIBLE AUPRÈS DES HABITANTS D'UN GRAND QUARTIER

- CHACUN APPORTE AU PROJET GLOBAL BUDGET ET COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES EN UTILISANT LES RESSOURCES HUMAINES ET LOGISTIQUES DONT IL DISPOSE »
- UN PORTEUR DE PROJET (COORDINATION, PROGRAMMATION, PRODUCTION, COMMUNICATION, RÉALISATION…) QUI FÉDÈRE L'ENSEMBLE DES ACTEURS PARTENAIRES

UNE OCCUPATION DES DIFFÉRENTS ESPACES DE PROXIMITÉ EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE DES BAILLEURS PARTENAIRES

- CONTE'APPARTS : LES BAILLEURS CONNAISSENT FINEMENT LES LOCATAIRES ET SONT FORCES DE PROPOSITION POUR ORIENTER, PROPOSER LES HABITANTS « HÔTE » POSSIBLE POUR UN SECTEUR DONNÉ
- VOYAGE D'ÉTÉ : POUR LES IMPLANTATIONS DE LA BÊTE DE SCÈNE CHAQUE BAILLEUR POUR SON MICRO QUARTIER MET À DISPOSITION DE LA JOURNÉE SES AGENTS DE PROXIMITÉ POUR ASSURER LA RELATION AVEC LES HABITANTS POUR FAVORISER « L'INSTALLATION DE LA CONVIVIALITÉ »

RENDEZ-VOUS CHEZ VOUS !

Groupe Culture : cahier des acteurs

26 préconisations, 3 entrées

– ACCOMPAGNER

(accessibilité, médiation, participation, mixité)

– COOPÉRER

(mise en réseau, projets collectifs,

à l'échelle des quartiers, à l'échelle inter-communale)

– SOUTENIR

(cartographie, valorisation, outils)

Groupe Culture : propositions d’actions 2018-2020

Lancer une concertation avec les grands équipements culturels métropolitains (le VAN, le musée des arts, le LU, le Grand T…), les établissements culturels(réseau de lecture publique, d’écoles de musique...) pour favoriser les partenariats avec les acteurs des quartiers (Retour d'expériences sur les jumelages, repérage d'actions, échanges de pratiques, comment aller plus loin)

Interroger le COPIL sur les moyens qui pourraient être alloués afin de favoriser l’expérimentation de projets collectifs (à préciser. Partir d'un besoin d’un territoire ? D’une initiative d’acteurs ? d’une demande d’habitant?)

Travailler sur au moins un des 4 projets de rénovation urbaine (à faire valider au COPIL)

Développer différents outils : Cartographie (avec l’action Cartoquartier par ex) un annuaire… en s’appuyant sur les projets de plate-forme numérique en cours (UBBIK, Agir ensemble ou Wikipatrimoine Ville de Nantes…) avec l’objectif de présenter la démarche lors d’un temps ouvert à l'ensemble des acteurs culturels en fin d'année 2017

Volet « Développement économique » du Contrat de ville

Les priorités pour la fin de contrat

Réalisation : Direction du développement économique
juin 2017

État d’avancement des actions en 2016 - 2017

- **Conduite des diagnostics territoriaux et propositions de plans d’actions opérationnels**
  Nantes Nord, Grand Bellevue, Bottière Pin Sec, Dervallières – en cours sur Rezé Château

- **Offres d’accueil des entreprises : conduites de 2 études Centre d’affaires de quartier (Grand Bellevue, Nantes Nord)**

- **Organisation de temps d’échanges et de concertation avec les entreprises / offre de services dans les QPV**

- **Engagement de l’étude d’évaluation du dispositif « Osez Entreprendre »**

Les priorités pour la fin de contrat

- **Accompagner les démarches de constitution de réseaux d'entreprises à l'échelle des quartiers**

- **Consolider l'offre commerciale de proximité**
  Soutenir les opérations de restructuration de l'offre commerciale + contacts avec les opérateurs – investisseurs

- **Accompagner le développement d'une offre d'accueil d'entreprises spécifique à chaque quartier,**
  Poursuivre la mobilisation des partenaires immobiliers en s'appuyant sur les besoins exprimés par les entreprises et en cohérence avec la stratégie métropolitaine

- **Développer l'accompagnement post-création**

Osez Entreprendre

Le soutien à l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires

Présentation : Benoît CHEVALIER
Réalisation : Direction du développement économique
juin 2017

Le dispositif en place depuis 2013

Donner envie d'entreprendre
Accompagner les entrepreneurs

Un dispositif partenarial

- BGE
- Ouvre-Boîtes 44
- FONDES
- ADIE
- BPA
- MDE

Budget annuel : 150 k€
(NM, CDC, Etat)

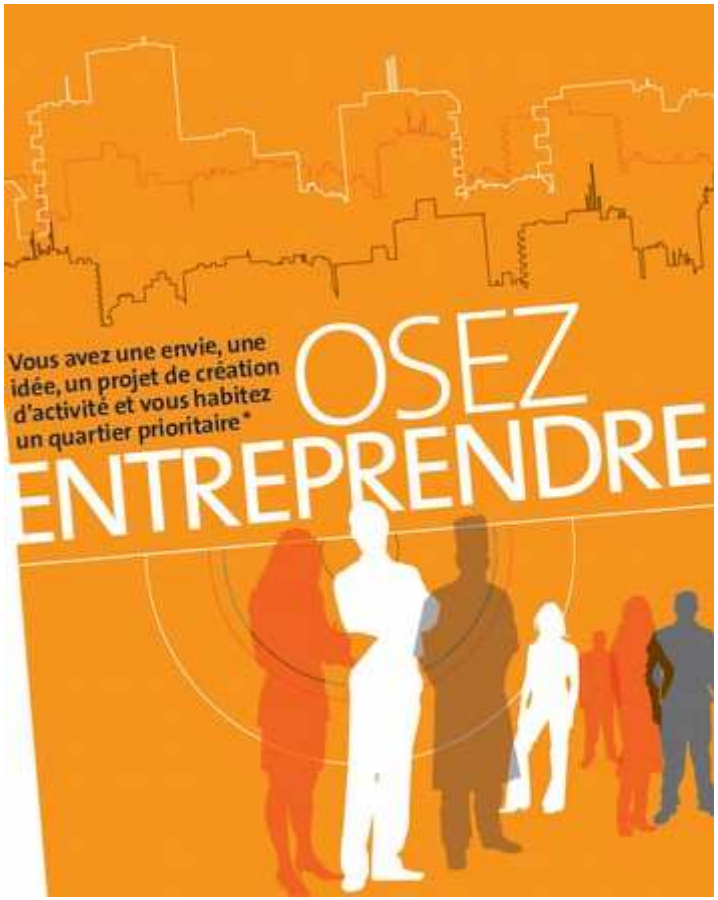

Actions proposées :

- Sensibilisation
- Détection de projets
- Accueil-diagnostic
- Accompagnement
- Test d'activité
- Financement
- Suivi post-création

Un ancrage sur les 15 quartiers prioritaires
avec un conseiller référent par quartier

Évaluation 2013-2016

Résultats annuels :

- 200 personnes sensibilisées
- 150 personnes accueillies
- 100 porteurs de projet accompagnés
- 45 entreprises créées ou à l'Ouvre-Boîtes 44
- 40 entreprises accompagnées après leur création

Principaux enseignements de l'évaluation :

- Le dispositif atteint ses objectifs mais...
  ...il n'accompagne pas tous les profils
- Une marge de progression significative sur le post-création
- Une augmentation de l'efficience possible mais marginale

Le public concerné

Public accompagné

- Habitants des QPV
- Demandeurs d'emploi (70%)
- Qualifié (60 % de bac à bac +5)
- De plus en plus de femmes (54 % en 2016)
- Avec une idée d'activité ou des clients potentiels

Public peu touché

- Des gens qui n'ont pas les codes
- En difficulté avec les institutions
- Ou en déficit de confiance
- Des entrepreneurs déjà en activité (formelle ou non)

Perspectives 2018-2020

- **Améliorer le dispositif** en gardant le cap et l'ambition de développement économique
- **Toucher plus de public** si l'enveloppe évolue (réponse AMI en attente)

Fonctionnement global du dispositif

- Réviser la communication
- Mettre en place des outils et une démarche de suivi renforcée
- Les revues de projet

Détection

- « Speed dating » acteurs des quartiers
- Etendre le réseau de prescripteurs
- Citélab 2.0
- Créer un réseau des « anciens » : ambassadeurs

Accompagnement avant création

- Proposer des nouvelles solutions de financement
- Diversifier les types d'accompagnement

  + créer des lieux d'expérimentation
- Mentorat / parrainage
- Groupes d'entrepreneurs échanges de bonnes pratiques

Accompagnement post – création

- Actions pour capter les entrepreneurs existants
- Faciliter l'accès à la formation
- Mettre en place un dispositif d'aide ponctuelle
- Intégrer les entrepreneurs 0E aux réseaux économiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Groupe Lutte contre les discriminations : *Présentation du plan d'actions finalisé*

Objectifs du Plan territorial de lutte contre les discriminations

- **Prendre appui sur des actions déjà engagées et les valoriser**

- **Mobiliser les acteurs**

- **Identifier l'engagement des partenaires à l'échelle de l'agglomération et des actions territorialisées à mettre en œuvre**

- **Permettre aux communes et aux signataires du Contrat de Ville de se positionner en fonction de leurs moyens opérationnels et de leur souhait d'engagement**

La structure du plan territorial de lutte contre les discriminations

3 enjeux principaux :

- Porter politiquement la lutte contre les discriminations
- Faire connaître l'engagement des acteurs mobilisés
- Piloter et coordonner les actions de lutte contre les discriminations

3 objectifs stratégiques :

- La lutte contre les causes systémiques de discrimination provenant de nos institutions (domaines emploi, logement, éducation)
- Le changement des représentations qui contribuent aux discriminations
- La prise en compte des publics confrontés aux discriminations

La structure du plan – 5 axes d'action

5 axes d'actions

- **Axe 1 : Connaître**
- **Axe 2 : Piloter, mobiliser, communiquer**
- **Axe 3 : Former**
- **Axe 4 : Agir**
  - 4.1 dans le domaine de la jeunesse et de l’éducation
  - 4.2 dans le domaine de l’emploi
  - 4.3 dans le domaine du logement
  - 4.4 dans le domaine de la participation citoyenne
  - 4.5 dans le domaine de l'accompagnement et l’accès au droit des personnes discriminées
- **Axe 5 : Évaluer**

La structure du plan - 34 actions

Des actions animées à l'échelle intercommunale

- s'inscrivant au titre des des compétences de Nantes Métropole, de l'État
- axées sur un principe de mutualisation

Exemples d'actions

AXE 1	**Connaître**
3	Renouveler l'enquête d'opinion sur le sentiment et le vécu des discriminations
AXE 3	**Former**
13	Déployer un plan de formation et de sensibilisation aux discriminations à destination des acteurs du contrat de ville, des citoyens et des habitants des quartiers prioritaires et des associations œuvrant dans la proximité avec les habitants des quartiers
AXE 4	**Agir dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement**
14	Engager des actions de prévention des discriminations dans l'école
18	Identifier et coordonner l'ensemble des actions concourant à la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité pour renforcer et développer l'offre de formation globale : acteurs économiques (TPE/PME…) , opérateurs, habitants TP
19	Professionnaliser les intermédiaires à l'emploi
24	Dans le cadre des orientations stratégiques de la CIL, en matière d'occupation et d'attribution des logements sociaux, garantir l'égalité de traitement de l'ensemble des ménages, l'égalité d'accès au logement locatif social et la lutte contre les discriminations

La structure du plan - 34 actions

Des actions territorialisées à l'échelle des quartiers prioritaires

- s'inscrivant dans une logique de construction et d'expérimentation

Exemples d'actions pouvant être expérimentées à l'échelle d'un territoire

AXE 1	**Connaître**
5	Réaliser des enquêtes croisant entrée territoire et autre critère
AXE 2	**Piloter, mobiliser, communiquer**
11	Utiliser les supports de communication dont ceux de quartier pour sensibiliser aux questions de discrimination, : journaux de quartier, plateforme numérique...
AXE 4	**Agir dans les domaines de l'éducation, la participation citoyenne, l'accès au droit des personnes discriminées**
17	Accompagner les parents sur le fonctionnement du système scolaire (discrimination dans l'orientation ou dans l'accès aux stages, déconstruction des préjugés...) ..
27	Favoriser le pouvoir de dire et d'agir des citoyen.ne.s victimes de discriminations, habitant.e.s des territoires prioritaires (groupe citoyen lcd)
30	Former les médiateurs territoriaux (associations locales, écrivains publics, interprètes…) / pour aider les victimes à formaliser leur requête
31	Faire connaître et valoriser l'offre des points d'accès au droit et expérimenter des points relais information discriminations sur les TP – Identification et déploiement

Calendrier

- **COTEC LCD 09/2017 :**

  - préparation rentrée politique de la ville

  - priorisation des chantiers 2018/2020

Choix des 2/3 actions portées à l'**échelle métropolitaine**

Réflexion sur l'action (ou les) à l'**échelle quartier** qui pourrai(en)t être suivie(s) ou expérimentée(s)

- **COTEC LCD 12/2017 :**

  - expertise sur les actions LCD émanant de l'AAP
  - choix de(s) l'action(s) quartier à proposer au COPIL en fonction des propositions associations et conseils citoyens

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Les prochaines dates :

- **Début septembre : lancement de l'appel à projets**
- **3 octobre : Rentrée politique de la ville**
- **Novembre : Tenue d'un inter-conseil et d'un inter-associatif**
- **14 Décembre : COPIL Contrat de Ville**

LA CULTURE
DANS LE CONTRAT DE VILLE
DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

culture(s), rencontre(s), pratique(s),œuvre(s),
création(s), expression(s),
vivre ensemble

Quels projets artistiques et culturels réalisés avec les habitants des quartiers politique de la ville ?

CAHIER DES ACTEURS
MARS 2017

Travail collectif réalisé
de décembre 2015 à décembre 2016
par des artistes, associations culturelles et de quartier,
institutions culturelles, habitants,
des représentants de l'État et des Collectivités territoriales,
concernées par le Contrat de Ville de Nantes Métropole

Cahier des acteurs - 2017
Groupe thématique Culture du contrat de ville de l'agglomération nantaise

Table des matières

Le groupe thématique Culture, qui sommes-nous ? ***Page 3***

Les étapes de travail / repères chronologiques ***Page 4***

Un cahier des acteurs, c'est quoi ? À quoi ça sert ? ***Page 5***

Culture et politique de la ville : quels défis relever ? ***Page 6***

Les préconisations du groupe thématique Culture ***Pages* 7 *à 9***

ANNEXE 1 10
la gouvernance du contrat de ville....10
ANNEXE 2 : 11
Le groupe thématique culture dans le contrat de ville....11
Annexe : 3 13
La culture dans la contrat de ville de l'agglomération nantaise : journée du 1er décembre 2015 : quels freins, leviers, envies ? 13
ANNEXE 4 : 14
Les sujets de réflexion proposés 14
par l'équipe d'animation-coordination 14
ANNEXE 5 : 3 thèmes approfondis en ateliers participatifs : 15
Atelier 1 : Comment participer / faire participer ? 15
Atelier 2 : enjeux artistiques et culturels 15
Atelier 3 : Évaluation partagée 16

COMPTE-RENDU 1/ Synthèse de la journée du 1/12/2015 17
COMPTE-RENDU 2 : 3 ateliers participations (septembre à novembre 2016) 29
Atelier 1 : Comment participer / faire participer ? 29
Atelier 2 : Quels enjeux artistiques et culturels 30
Atelier 3 : Évaluation partagée 31
COMPTE-RENDU 3 : Journée du 1er décembre 2016 33
Rappel sur la journée 33
ATELIER 1 ACTEURS DES QUARTIERS 34
ATELIER 2 : HABITANTS 34
ATELIER 3A : ACTEURS CULTURELS 36
ATELIER 3B ACTEURS CULTURELS 37

CONTRIBUTIONS 40

Le groupe thématique Culture, qui sommes-nous ?[1]

Parmi les instances du contrat de ville de l'agglomération nantaise, il y a des groupes thématiques, au nombre de 9 exactement.
Le groupe thématique Culture est un d'entre eux.
Chaque groupe est piloté (ou co-piloté) par un ou deux membres du comité de pilotage du contrat de ville.

Lorsque le principe de création d'un groupe thématique Culture a été validé, en février 2015, Nantes Métropole a suggéré que ce groupe soit co-piloté par une institution (l'État qui a une compétence culture au travers des Direction Régionales des Affaires Culturelles) et une association.
Parmi les 7 associations membres, aucune n'a souhaité prendre le co-pilotage de ce groupe, rappelant que la participation aux différentes instantes était déjà chronophage et que les moyens financiers dont dispose chaque association ne leur permettrait pas de réaliser correctement cette mission.

L'État a donc commencé seul à assumer le pilotage de ce groupe, tout au long de l'année 2015. Fabrice Landry, chef du service politique de la ville de la Préfecture à l'époque, a lancé ce travail et organisé les premières rencontres, y associant par la suite les villes concernées.

Après une première réunion dans les locaux de la DRAC en juin 2015, un petit groupe d'acteurs s'est réuni à plusieurs reprises en vue d'organiser une rencontre large en décembre 2015. A l'issue de cette journée, le collectif Les Gens de la Lune-Nantes qui en avait assuré l'organisation, a été invité à prendre le co-pilotage du groupe thématique Culture par la Préfecture.

Devant la forte mobilisation, les co-pilotes ont proposé la création d'une équipe d'animation et de coordination qui rassemble État, collectivités locales, bailleurs, acteurs associatifs, équipements culturels, compagnies de spectacle vivant, artistes, habitants membre des conseils citoyens.
Mis en place en 2016, il est composé :
- pour l'État : de la Préfecture de Loire-Atlantique - Fabrice Landry/service politique de la ville et Christian Leclaire/délégué du Préfet, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Christophe Fenneteau/service public et territoire),
- Pour les collectivités locales : de Nantes Métropole /mission politique de la ville - Julie Verger, des Villes : Nantes /Service Action culturelle - Océane Martin-Pellen, Rezé/Service Citoyenneté et Transversalités Culturelles - Sabrina Lorgeoux-Patience, Saint-Herblain/direction des affaires culturelles - Catherine Sylvestre,
- pour les bailleurs : Atlantique Habitation – Madani Belkheir
- des équipements culturels : le Château des ducs de Bretagne - Laurence D'haene, la Soufflerie de Rezé - Eric Audusseau,
- des associations de quartier : l'ACCOORD Nantes – Eric Thuel, le CSC de Plaisance Orvault - Arnaud Millet,
- des équipes artistiques et associations culturelles : le théâtre AMOK – Anne Neyens, Femmes en Fil - Yasmina Abid, la Criée – Frédéric Barbe, la Luna - Laure Coirier, Les Gens de la Lune – Christophe Chauvet,
- des habitants, membres de conseils citoyens : Isabelle Rodet, conseil citoyen de Rezé.
Cette équipe s'est réunie 6 fois en 2016 et a défini les priorités de l'année et organisé les actions.

1 Cf annexe 2 : le groupe culture du contrat de ville

Les étapes de travail / repères chronologiques

2e semestre 2014 – écriture du nouveau contrat de ville / Nantes Métropole associe des acteurs associatifs

Fin 2014 – Présentation aux partenaires du contrat de ville par la Présidente de Nantes Métropole. Les échanges font apparaître que 2 thématiques sont peu traitées : la santé et la culture

Janvier 2015 – Lancement du nouveau contrat de ville
6 associations (FAL44, Océan-régie de quartier, CID, LBA, La Luna, PaQ'la Lune) et 1 GIP (la Maison des adolescents) sont invités à siéger au comité de pilotage et à participer aux groupes thématiques

Février 2015 – **Lancement d'un groupe thématique Culture** (piloté par la Préfecture de Loire-Atlantique)

Juin 2015 – La Préfecture organise une réunion sur le thème culture et politique de la ville à la Direction Régionales des Affaires Culturelles (+ de 40 représentants d'acteurs et institutions)

Juillet à novembre – Des personnes volontaires, présentes à la rencontre de la juin, participent au groupe Culture pour organiser une journée de séminaire collectif

1er décembre 2015 – 1ère rencontre des acteurs culturels réalisant des actions dans les quartiers politique de la ville au Lieu Unique à Nantes

14 décembre 2015 – la culture devient officiellement le 9è groupe thématique du comité de pilotage, groupe co-piloté par la Préfecture de Loire-Atlantique et l'association les Gens de la Lune-Nantes

24 février 2016 – **1ère réunion de l'équipe d'animation-coordination**, retour sur la journée du 1er décembre, rédaction d'un synthèse de la journée[2]

28 juin 2016 – **réunion collective du groupe thématique Culture** (tous les participants à la 1ère rencontre inter-acteurs sont invités) 50 personnes présentes / retour sur la journée et présentation des prochaines étapes

septembre à novembre 2016 – **3 ateliers participatifs** sont lancés afin d'approfondir 3 sujets qui avaient été définis comme prioritaires : PARTICIPATION/MÉDIATION ; ÉVALUATION PARTAGÉE ; ENJEUX ARTISTIQUES ET CULTURELS[3]

1er décembre 2016 – **2ème rencontre inter-acteurs** avec invitation aux conseils citoyens de l'agglomération nantaise et à des habitants ayant participé à des projets culturels dans différents quartiers à la Soufflerie à Rezé

25 janvier 2017 – co-écriture du cahier des acteurs par l'équipe d'animation-coordination

2 février 2017 – présentation du travail réalisé par le groupe Culture au comité de pilotage du contrat de ville

mars 2017 – finalisation du cahier des acteurs par les co-pilotes (Etat-DRAC et Association Les Gens de la Lune

2 Cf annexe 3 : synthèse de la journée du 1er décembre 2015
3 Cf annexe 3 : synthèse des 3 ateliers participatifs

Un cahier des acteurs, c'est quoi ? À quoi ça sert ?

En 2014, Nantes Métropole coordonne avec le service politique de la ville de la Préfecture l'écriture du nouveau contrat de ville de l'agglomération nantaise.
Un cabinet conseil est missionné pour recueillir les points de vue de la société civile et favoriser la participation des acteurs associatifs à l'écriture des enjeux et objectifs du futur contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération nantaise.

Plusieurs rencontres sont organisées et pour illustrer le travail partenarial, un texte préparé par un groupe d'associations est intégré au préambule du contrat de ville.

A l'issue de ce travail, Nantes Métropole et l'État invitent les associations à participer aux instances de pilotage du contrat de ville 2015-2020.
Plusieurs associations se montrent intéressées. Sur la période 2015-2017, elles sont au nombre de 7 (les Badauds Associés, le Centre Interculturel de Documentation, la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique, la Luna, la Maison des adolescents, Océan-régie de quartier et PaQ'la Lune).

Pour favoriser la participation de tous, le premier comité technique acte la création d'un groupe thématique Gouvernance qui va construire collectivement les modalités de cette nouvelle gouvernance partagée[4].

La mise en place d'ateliers participatifs est alors proposée. Ils auront pour vocation de favoriser l'expression des acteurs (habitants, associations, institutions) autour d'un thème, d'une question, d'un enjeu partagé par les membres du comité de pilotage du contrat de ville.

Pendant 1 an de décembre 2015 à décembre 2016, **le groupe thématique Culture** a organisé plusieurs temps de travail collectif :
- 2 rencontres inter-acteurs qui ont réuni 90 à 120 personnes sur des journées collectives (cf annexe 3 et 5)
- 2 ateliers participatifs ont rassemblé chacun entre 10 et 20 personnes lors de 3 séances de travail de 2h pour partager des réflexions sur la place de la culture dans les quartiers politique de la ville de Nantes Métropole (3 ateliers étaient proposés autour de 3 thèmes cf. annexe 4).

Ce cahier des acteurs est un document qui reprend le travail réalisé lors de ces différentes rencontres et ateliers. Il a été rédigé conjointement par l'État (Préfecture de Loire-Atlantique/service politique de la ville et la Direction Régionale des Affaires Culturelles/service territoire), l'association Les Gens de la Lune-Nantes, collectif d'une trentaine d'associations et de compagnies de spectacle vivant et les membres du Groupe thématique culture.
Ce cahier réunit les différents documents produits tout au long de la démarche et formalise des préconisations qui ont l'ambition de consolider le travail réalisé en matière d'actions culturelles dans les quartiers prioritaires, de le renforcer voir de le développer.

4 Cf annexe 1 la gouvernance du contrat de ville de l'agglomération nantaise

Culture et politique de la ville : quels défis relever ?

- **Jargon technique**, la langue, la « culture professionnelle » :

Les projets culturels ont une approche transversale et permettent de fédérer des professionnels issus de différents champs (social, éducation, culturel, socio-culturel, urbain...), qui ne parlent pas toujours la même langue. Les habitants nous renvoie très souvent la difficulté à comprendre ce que disent les acteurs culturels. Cela se traduit également dans les documents de communication des acteurs culturels.

L'appel à projet aussi présente des difficultés pour les associations artistiques et culturelles quant il s'agit de construire leur projet (en amont du dossier) et de déposer la demande de subvention (calendrier, rédactionnel, critères, indicateurs, budgets).

- Accès à la culture ou accès à l'offre culturelle ?

Comment encourager et valoriser les initiatives d'habitants (en tant que porteurs de cultures) et comment favoriser la diversité de l'offre (programmation des établissements métropolitains, communaux, projets associatifs d'acteurs culturels et/ou locaux, initiatives d'habitants...).

Peut-on identifier quelles sont les réalités exactes de l'accessibilité à la culture pour les habitants des quartiers populaires ? Mesurer les difficultés économiques (tarification), les problème de mobilité (transport collectif en soirée).

Comment ne pas cliver les cultures ?

- Participation des habitants, médiation

Comment faciliter le double flux : permettre aux habitants d'aller vers les lieux de culture, encourager les artistes et les créations à aller vers les habitants ?

Attention à ne pas stigmatiser des groupes d'habitants, les projets culturels s'adressant à tous, la mixité des publics est un atout car elle permet de favoriser les rencontres, de ne pas isoler l'habitant du QPV qui est d'abord un habitant comme les autres.

Comment faciliter la médiation culturelle et avec quels moyens ?

- Éducation à la culture

Soutenir les projets artistiques et culturels à l'école, sur temps scolaire, périscolaire et le temps des familles. comment favoriser l'accès aux pratiques artistiques, la rencontre avec l'œuvre et les artistes professionnels de la culture ?

- Potentiel artistique et culturel de chaque quartier

Comment valoriser les nombreuses initiatives culturelles existant dans les quartiers, loin de l'image de « déserts culturels » qu'ils ont parfois ? Quelle valorisation des acteurs locaux et des habitants par la culture (exemple : les actions sur la mémoire des quartiers et de leurs habitants).

Comment mieux prendre en compte leurs compétences culturelles tout en faisant valoir le principe d'exigence artistique ? Comment travailler à la fois sur des domaines plus classiques et d'autres en pleine évolution (les usages numériques par exemple) ?

Comment développer le travail en réseau, entre acteurs qui ne se connaissent pas toujours : artistes, associations des quartiers, médias de proximité... ?) Comment favoriser les projets inter-communaux ?

Peut-on imaginer une circulation des projets, des œuvres entre les quartiers ?

Les préconisations du groupe thématique Culture

(l'ordre est aléatoire)

A Retravailler collectivement notre vocabulaire pour le désacraliser en s'inspirant ou en prolongeant le projet bibliothèques de mots et proposer un éclairage sur 3 ou 4 notions du jargon culturel.

B Identifier l'ensemble des acteurs culturels : équipements culturels, associations conventionnées, compagnies artistiques, associations culturelles et de médiation, associations socio-culturelles et d'éducation populaire, artistes indépendant, médias de proximité, etc. dans un annuaire commun.

C Renforcer les dispositifs de tarification sociale (et mieux informer sur ceux qui existent déjà) pour l'accès aux spectacles, événements, expositions...

D Mettre en place un dispositif de co-financement pour aider les acteurs locaux à proposer aux familles les plus modestes une aide financière pour qu'elles aient d'avantage accès à des activités de pratiques artistiques (tarifs modulés, passeport individuel, famille...).

E Identifier des lieux ressources « culture » dans chaque QPV pour valoriser le potentiel culturel et artistique de chaque quartier :

- un espace pour avoir des informations sur les programmations, les tarifs, les formes de médiation,
- un espace de rencontres entre habitants et acteurs culturels (temps conviviaux comme des petits déjeuners, mais aussi temps de présentation pour des spectacles, exposition),
- un espace d'expérimentation pour permettre à des artistes et habitants de faire ensemble, d'apprendre à se connaître par la pratique artistique,
- un espace qui peut faire naître des dynamiques collectives, valoriser les projets artistiques en cours sur le quartier ou ayant déjà eu lieu,
- un espace de formation et d'information pour des personnes-relais qui sont en contact avec les habitants dans le quartier (ne pas oublier les bailleurs sociaux) et ceux qui sont en charge des publics dans les équipements culturels, les associations.

F S'appuyer sur les instance locales de coordination (cf. déclinaison territoriale de la gouvernance partagée) pour que chaque délégué du Préfet et référent ville des différents QPV puissent réunir 1 fois par an au moins, les acteurs locaux (associations, institutions, conseils citoyens...) et les acteurs culturels investis sur des projets artistiques et culturels afin de favoriser l'inter-connaissance et la co-construction des projets.

G Créer un espace ressource en ligne, s'appuyer sur les projets de plate-forme numérique en cours (UBBIK, Agir ensemble ou Wikipatrimoine Ville de Nantes...) pour :

- aller chercher des informations, avoir accès à des fiches pratiques, 1 guide pour savoir qui rencontrer quand on dépose un projet culturel (conditions de réussite, interlocuteurs sur le territoire, modèle de budget analytique, grilles salariales),
- présenter sa structure, son projet et valoriser des actions déjà réalisées (photo, vidéo, son), rechercher des partenaires, informer sur les calendriers des activités à venir,
- proposer des partenariats, des échanges d'expérience, de la mutualisation,
- créer peu à peu un annuaire des acteurs et un historique des projets réalisés avec une entrée par quartier.

H Soutenir les démarches d' « aller vers » en l'accompagnant de formations autour de la médiation culturelle, de l'animation de rue et la question de l'art dans l'espace public (ressource technique, logistique, réglementation, matériel...).

I Travailler ensemble la question des temps de chacun et pour ce faire, privilégier les projets pluriannuels avec différentes étapes qui laissent le champ à l'incertitude, à l'appropriation, à l'expérimentation.

J Proposer une bourse de résidence pour permettre à une équipe artistique de s'inscrire pendant 1 an sur un territoire, de proposer des rencontres, de participer aux actions d'un lieu ressource et de co-construire (ou pas) un projet avec les habitants qui le souhaitent. Si le projet se poursuit, imaginer une convention sur 2 ans pour les années 2 et 3.

K Renforcer les temps de rencontres, d'interconnaissance, de croisements par des rencontres conviviales qui se déplaceraient sur les différents QPV, autour de temps d'échanges entre « pairs ».

L Mutualiser les usages des lieux en élargissant les horaires d'ouverture pour favoriser les nouvelles pratiques.

M Favoriser la mixité des publics et permettre à un projet artistique et culturel réalisé dans un QPV de s'ouvrir à tous les habitants d'un territoire (y compris les habitants hors du QPV).

N Lancer des projets artistiques pour inviter les habitants à s'exprimer sur ce que veut dire pour la eux le mot culture (ateliers d'écriture, cartographie sensible, spectacles...).

O Répertorier les différents types d'acteurs, et inventorier les différents métiers qui sont mobilisés dans les projets culturels sur les QPV (notion de médiation culturelle, d'action culturelle, d'ateliers, de créations artistique...).

P Réaliser un organigramme fonctionnel dans les différentes institutions et établissements cultures pour savoir à qui s'adresser (au sein d'une mairie, dans un réseau de bibliothèque, un théâtre, un musée).

Q Poursuivre le travail lancé par les rencontres inter-acteurs en l'ouvrant davantage aux habitants.

R Proposer un rdv inter-conseils citoyen autour du thème de la place de la culture dans leurs quartiers.

S Favoriser la mise en réseau des acteurs entre pairs (entre direction culture des 4 villes, entre les équipements culturels de l'agglomération nantaise, entre les associations culturelles et compagnies artistiques, entre les bibliothécaires....).

T S'appuyer sur l'expérience du dispositif des créations partagées initié par la ville de Nantes pour poser les bases d'un dispositif inter-communal qui serait co-construit entre les institutions (villes-Etat-bailleurs), des associations culturelles et de médiation, des artistes et compagnies artistiques.

U Poursuivre la dynamique du groupe thématique culture avec :

- un co-pilotage Etat (Préfecture + DRAC) et un acteur associatif (reconduction du mandat au collectif les Gens de la Lune?)

- deux à trois réunions de l'équipe d'animation-coordination (avec un appel à candidature pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'équipe)
- une à deux rencontres inter-acteurs (avec une organisation renouvelée qui s'appuierait sur les acteurs d'un QPV afin de réaliser ces rencontres au cœur d'un quartier)

autour d'un format du type :

- matinée en plénière pour échanger, partager les évolutions du travail du groupe thématique Culture
- repas en commun avec un plan de table (pour rencontrer de nouvelles personnes) préparé par des associations du quartier
- après-midi déambulation dans le quartier pour découvrir les actions culturelles mises en place sur le territoire

V Imaginer une typologie des projets : les créations partagées, les interventions continues, les résidences ponctuelles d'artistes, les associations culturelles implantées et proposer des modalités de financement spécifique (droit commun / appel à projet QPV / bourse de résidence / convention triennale de subvention / financement des actions de médiation / co-financement des ateliers de pratique...).

W Retravailler le dossier de demande de subvention (créer un formulaire annexe au dossier CERFA qui est à déposer sur l'extranet) afin de présenter les spécificités d'un projet culturel dans ses différentes étapes, les différents volets (médiation, participation, pratique artistique, résidence, création), les enjeux artistiques et culturels, l'évaluation, préciser dans quel type de projet on s'inscrit, valoriser le droit commun. Joindre à cette annexe des fiches pratiques permettent d'informer sur les grilles salariales des différents professionnels de la culture (auteur, spectacle vivant, plasticiens, photographe...), avoir des exemples de critères d'évaluation, d'indicateurs et identifier les interlocuteurs dans un quartier, les lieux ressources, les relais médiation.

X Concilier les temps de chacun, notamment la question du mode de garde des plus petits pour que la proposition artistique reste adaptée à son public (proposer une coopération entre acteurs pour qu'une famille puisse participer ensemble à un événement qui proposerait un temps convivial pour tous et un temps pour chaque tranche d'âge des publics (spectacle, atelier, garderie).

Y Proposer un travail en commun avec le groupe thématique rénovation urbaine afin d'expérimenter quelques actions dans les projets ANRU

Z Lancer une concertation avec les grands équipements culturels métropolitains, le VAN, le musée des arts... pour favoriser les partenariats avec les acteurs des quartiers.

Vous avez des réactions, commentaires, des actions à proposer ?
Vous souhaitez participer au groupe thématique Culture ?
Contactez-nous : groupeculturecvnantes@gmail.com

Remerciement à tous les membres du groupe thématique Culture qui ont participé à l'animation des différents temps de rencontres et ont permis la rédaction de ce cahier

des acteurs.

ANNEXE 1 :

la gouvernance du contrat de ville

La politique de la ville : Fédérer l'ensemble des partenaires afin d'inscrire dans un cadre cohérent leurs interventions au bénéfice de quartiers en situation de décrochage

Nantes Métropole : 15 quartiers politique de la ville (QPV)

2014 : loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui fixe pour objectif :
- réduire les écart de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines
- d'améliorer les conditions de vie des habitants en luttant contre toute forme de discrimination

Un contrat de ville 2015-2020 pour Nantes Métropole organisé autour de 4 piliers :
- Le développement urbain, habitat et cadre de vie
- La cohésion sociale
- Le développement économique, l'emploi et la formation
- La gouvernance et la participation citoyenne

Trois sujets transversaux supplémentaires : la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme et la promotion de la jeunesse

Le contrat de ville de l'agglomération c'est,

1 comité de pilotage qui se réunit 2 à 3 fois par an, à l'invitation de Nantes Métropole et de la Préfecture de Loire-Atlantique avec des institutions, les collectivités locales, les bailleurs, des associations, des représentants des conseils citoyen.

1 groupe technique de coordination qui se réunit régulièrement pour préparer les comités de pilotage et suivre le travail réalisé par les groupes thématiques.

9 groupes thématiques : rénovation urbaine, réussite éducation, emploi-formation, santé, gouvernance, discrimination, culture

1 rendez-vous annuel

Un appel à projet annuel (avec un comité des financeurs)

ANNEXE 2 :

Le groupe thématique culture dans le contrat de ville

Tous ceux qui participent, initient, réalisent un projet culturel
dans un quartier politique de la ville
peuvent participer aux travaux du **groupe thématique Culture**.

Le groupe thématique Culture est piloté par le service politique de la ville de Préfecture et l'association Les Gens de la Lune-Nantes qui sont invités à le représenter dans les différentes instances du contrat de ville

Le groupe thématique Culture est animé par une 15aine de personnes qui représentent des institutions, des collectivités locales, des établissements culturels, des associations artistiques et de quartiers, des habitants

Un objectif : renforcer et valoriser la place des projets culturels et artistiques dans le contrat de ville

Des enjeux :
- favoriser la pratique artistique et culturelle des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- développer les liens avec les équipements culturels
- soutenir les initiatives d'habitants, d'associations autour de projets culturels en mobilisant le droit commun et les dispositifs spécifiques

Des étapes :
identifier les freins et les leviers des projets culturels réalisés dans les QPV
proposer des axes de progrès, formuler des attentes,
présenter un cahier des acteurs aux membres du comité de pilotage qui définira ensuite les priorités

Une méthode
organiser des temps d'échange et de réflexion avec des ateliers participatifs (en petits groupes) pour entendre la diversité des points de vue, poser un constat / diagnostique, définir ce qui fonctionne, ce qu'il faut améliorer, ce qu'il manque et faire des propositions

et un séminaire collectif/journée inter-acteurs pour réunir tous les acteurs souhaitant participer au groupe thématique Culture, partager et prolonger le travail réalisé lors des ateliers participatifs, valider collectivement les propositions à faire remonter au comité de pilotage du contrat de ville

Sur la période 2015/2016, le groupe thématique Culture a réuni plus de 120 structures et/ou personnes individuelles, a organisé deux rencontres annuelles inter-acteurs, trois ateliers participatifs (en petits groupes – 15 personnes max) et six réunions de l'équipe d'animation-coordination.

Annexe : 3

La culture dans la contrat de ville de l'agglomération nantaise : journée du 1er décembre 2015 : quels freins, leviers, envies ?

120 participants réunis sur 1 journée / 1 séance plénière le matin, 6 ateliers l'après-midi et conclusion en plénière / 1 question : quels sont les freins et les leviers des projets culturels réalisés dans un QPV, nos attentes, envies...

La culture est un facteur d'ouverture aux autres, au monde, un élément fédérateur qui concourt à l'épanouissement des individus et au lien social. A ce titre, elle a pleinement sa place dans la politique de la ville et, en particulier, dans les nouveaux contrats de ville signés pour la période 2015-2020.

Dans l'agglomération nantaise, 1/5 des actions déposées lors de l'appel à projets mobilisant annuellement les associations en faveur des quartiers populaires est situé dans le champ culturel

Principaux leviers repérés :
forte mobilisation des acteurs (institutions, équipements, associations, habitants) qui prennent des initiatives multiples, expérimentent, innovent
des moyens importants alloués (mais question de la répartition)

Principaux freins identifiés :
des freins objectifs : accessibilité physique et pécuniaire par ex.
des freins symboliques (des codes culturels pour la grande culture et/ou pour la culture populaire)

manque d'espace : lieux de pratiques, difficulté d'investir l'espace public (réglementation, organisation), où se rencontrer, faire naître un projet collectif ?, difficulté à présenter les œuvres créées avec les habitants

procédures administratives complexes : demandes de subvention ne tenant pas compte des réalités temporelles et demandant déjà un projet construit, le statut de l'artiste intervenant, les critères d'évaluations non partagés, une répartition des rôles peu claire

Attentes, envies, perspectives idéales :
renforcer la coordination entre les acteurs sur un même territoire, mais aussi à l'échelle de la métropole
synchroniser les temps et travailler dans la durée
organiser des temps de rencontres, d'échanges d'expériences et mutualiser
valoriser les projets réalisés et favoriser la circulation des œuvres

La réflexion collective issue des différents temps de travail du deuxième semestre 2015 et de la journée-séminaire du 1er décembre ont permis de dégager 4 grands enjeux :

- lever les freins à l'accès à l'offre culturelle et favoriser sa diversité (offre proposée par les grands équipements culturels, par les associations culturelles et artistiques, par les acteurs de quartier, par les habitants)

- favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, les synergies, la circulation des œuvres

- inscrire / infuser ? (pour ne pas considérer que les territoires sont dépourvus de culture?) la culture dans les territoires pour en faire un levier du mieux-être social

- reconnaître davantage le potentiel artistique de chaque territoire.

ANNEXE 4 :

Les sujets de réflexion proposés

par l'équipe d'animation-coordination

- ***Médiation ou autre mode d'accompagnement***
aller-vers et faire aller / notion de « double flux », développement du réseau de proximité ; favoriser l'accès des habitants aux lieux culturels, l'accès des artistes aux quartiers et à leurs habitants)

- ***Évaluation partagée des projets***
réflexion sur les critères tendant à l'amélioration progressive des actions
l'appel à projet annuel

- ***Communication, lisibilité, valorisation du potentiel culturel des quartiers***
Une action concrète pourrait être la réalisation d'un atlas de l'offre (associations et compagnies, lieux-ressources, projets culturels dont projets sur le patrimoine des quartiers...)

- ***Participation des habitants***
l'association des habitants à la journée du 1er décembre s'est révélée particulièrement intéressante, et l'atelier culture associer directement une représentation des habitants pour approfondir la question des besoins culturels

- ***La place de l'artistique (et du culturel) dans les projets Politique de la Ville***
création professionnelle, participative, partagée, pratiques amateurs… motivations et enjeux, réalités, besoins, etc ...

- ***Projets inter-communaux et mise en réseau***
comment permettre l'instruction de dossier qui concernent différents QPV, comment favoriser les liens entre quartiers, quel est le rôle de chacun de la mise en réseau des acteurs, des projets, des initiatives non encore engagées
comment favoriser les échanges et valoriser les actions réalisées dans un territoire (circulation des œuvres ? Plateforme numérique?)

- ***La culture dans les projets de rénovation urbaine***
comment associer des artistes, proposer des démarches impliquant des formes d'expression artistique dans les projets de rénovation urbaine (consultation-concertation avec les habitants, ponctuation dans des projets à 10 ou 15 ans, mémoire des quartiers, approches subjective et sensible...)

- ***Méthodologie de projet***
comment co-construire dès le départ un projet avec des habitants, favoriser les espaces de rencontres entre artistes et habitants, comment concilier les temps de chacun et privilégier un projet qui s'inscrit dans la durée, quelles sont les étapes indispensables à la réussite des projets

ANNEXE 5 : 3 thèmes approfondis en ateliers participatifs : [5]

Atelier 1 : Comment participer / faire participer ?

3 rdv : Lundis 26 septembre, 10 octobre, 7 novembre 2016, une vingtaine de participants

Facteurs de réussite :
Donner la place aux habitants et à leurs attentes / Partir de leurs envies sans les présupposer / construire le projet avec les habitants
Une démarche horizontale entre professionnels et habitants-bénévoles
Instaurer un rapport de confiance, bienveillance, convivialité
Être sincère, transparent sur la démarche et le niveau d'implication possible
L'accompagnement, la médiation (informer, sensibiliser, donner envie)
Fédérer des partenaires (idéalement divers) autour d'objectifs communs
S'ancrer sur un territoire, intervenir en proximité
Préciser l'investissement possible de chacun
Expérimenter / Permettre des marges de manœuvres, espaces de liberté et d'adaptabilité
Facteur temps : s'autoriser le temps long (à adapter en fonction du projet, des personnes...)

Points de vigilance :
Quels impact dans le temps ? Comment le mesurer et avec qui ?
Limite du statut d'artiste intervenant (et de l'intermittence du spectacle) pour ceux qui souhaitent s'engager dans ces démarches
Quelles valorisations de ces démarches à une échelle plus large que le périmètre concerné, circulation des œuvres.
Comment susciter l'appétence et mobiliser les habitants dans une démarche contributive et non uniquement participative ?
Pourquoi considérer que les habitants des quartiers prioritaires ont des besoins (cf. formulation des AAP) ? => ne pas considérer qu'ils ont des besoins pré-identifiés et partir des envies
Ne pas minimiser l'étape 1ère d'assister à un spectacle => liberté individuelle d'aller plus loin ou non

cf document COMPTE-RENDU 2/atelier 1

Atelier 2 : enjeux artistiques et culturels

3 rdv : les Mardis 20 septembre, 11 octobre, 8 novembre : une quinzaine de participants

De quoi parle-t-on ?
- plusieurs entrées : artistes professionnels, artistes émergents, artistes amateurs,
- croisement entre les champs culturels et socioculturels (art comme finalité ou moyen de?)
- une culture ouvert à tous (attention à ne pas stigmatiser les habitants des QPV), ne pas faire de différence, avoir le même niveau d'exigence

Pourquoi et Comment le faire ?
Des projets artistiques et culturels pour quoi faire ?
- réduire les inégalités d'accès à la culture (quelle culture ? On est tous porteur de culture?)
- renforcer la connaissance de la pluralité de l'offre existante (favoriser l'accès aux lieux, programmations...), rencontrer un artiste, découvrir et participer à un processus de création
- favoriser l'expression, la pratique artistique et culturelle
- s'échapper du quotidien, s'ouvrir l'esprit
- sortir de son quartier, aller vers d'autres lieux MAIS AUSSI inscrire la culture au cœur du quartier, inscrire le quartier dans la ville (architecture, patrimoine, spectacle vivant, bibliothèques...)

Quelle que soit l'entrée, les projets contribuent à l'émancipation, à l'ouverture culturelle, à créer du lien, rompre l'isolement, susciter des émotions, développer l'appétence et la curiosité

5 Cf annexe 4 : ateliers du 1er décembre 2016 autour de ces 3 thèmes

Facteurs de réussite :
- la convivialité, les espaces de rencontres entre artistes et habitants, apprendre à se comprendre
- avoir le temps d'un cheminement / Processus et prendre en compte les rythmes de chacun, le temps de l'envie, les temps de respiration, les temps d'interconnaissance, de co-construction...)
- faire preuve de pédagogie, par l'échange, la rencontre, faire l'expérience de, multiplier les formes de participation et en précisant les rôles de chacun (sans hiérarchiser les acteurs)
Même niveau d'exigence

Points de vigilance :
- l'accompagnement et les transports pour rentrer le soir
- accès à l'information, pas toujours lisible et compréhensible, manque de repères
- des cultures qui ne se croisent pas assez
- responsabilité sociale des porteurs de projets (rémunération des professionnels)
- manque de possibilité de se rencontrer avant le projet, importance de l'étape 0 pour faire naître l'envie commune, favoriser la participation des habitants à la conception)
- manque de connaissance des outils de médiation ↔ échange d'expériences

Questions :
C'est quoi avoir une pratique culturelle ? Une pratique artistique ?
C'est quoi le culturel ? Le socioculturel ? (art comme finalité ou moyen de?)
- accessibilité = gratuité ?
- *qui assure la médiation ? L'équipe du projet ? Des partenaires ?*

cf document COMPTE-RENDU 2/atelier 2

Atelier 3 : Évaluation partagée

1 seul atelier, le 17 octobre, 3 participants (les autres séances ont été annulées)

Constats :
Difficile de mobiliser sur ce thème, 1 seule séance animée
Chacun à ses propres grilles d'évaluation, pas de mise en commun
Compliquer de proposer une approche simple, les échanges ont porté sur la complexité de se saisir du dossier CERFA pour présenter un projet culturel.
Comment mesurer les effets d'un projet artistique ? C'est une approche sensible

De quoi parle-t-on ?
Une ambition partagée : proposer 1 modèle qui serait commun aux différents partenaires et acteurs....

cf document COMPTE-RENDU 2/atelier 3

COMPTE-RENDU 1/ Synthèse de la journée du 1/12/2015

CULTURE ET POLITIQUE DE LA VILLE
Séminaire du 1er décembre 2015 au Lieu Unique (Nantes)

La culture est un facteur d'ouverture aux autres, au monde, un élément fédérateur qui concourt à l'épanouissement des individus et au lien social. A ce titre, elle a pleinement sa place dans la politique de la ville et, en particulier, dans les nouveaux contrats de ville signés pour la période 2015-2020.

Depuis juin 2015, les services de l'État, Nantes Métropole, les collectivités de la métropole nantaise signataires du Contrat de Ville, des associations culturelles se sont rencontrés à plusieurs reprises pour réfléchir aux enjeux de l'accès à la culture dans les quartiers populaires.

Afin de donner une dimension nouvelle à cette réflexion, a été organisé un séminaire le 1er décembre 2015 au Lieu Unique.

Cette rencontre a été voulue pour donner à voir et interroger les initiatives existantes autour de questions transversales :
-- Quelles réalités exactes de l'accessibilité à la culture pour les habitants des quartiers populaires ?

-- Comment favoriser l'éducation à la culture et, à tous les âges, la rencontre avec l'œuvre ?

-- Comment dédramatiser l'accès à la culture (qui passe par quantité de biais différents, la lecture de l'espace ou de l'histoire de son quartier par exemple) ?

-- Comment permettre l'accès à la culture malgré les difficultés économiques ?

-- Comment valoriser les (innombrables) initiatives culturelles existant dans les quartiers, loin de l'image de « déserts culturels » qu'ils ont parfois ?

-- Quelle valorisation des acteurs locaux et des habitants par la culture (exemple : les actions sur la mémoire des quartiers et de leurs habitants).

-- Comment mieux prendre en compte leurs compétences culturelles tout en faisant valoir le principe d'exigence artistique ?

-- Comment faciliter la médiation culturelle et avec quels moyens ?

-- Comment faciliter le double flux : permettre aux habitants d'aller vers les lieux de culture, encourager les artistes et les créations à aller vers les habitants ?

-- Par quoi passe une création artistique avec les habitants des quartiers ?

-- Comment travailler à la fois sur des axes très classiques et d'autres en pleine évolution (les usages numériques par exemple) ?

-- Comment développer le travail en réseau, entre acteurs qui ne se connaissent pas toujours : artistes, associations des quartiers, médias de proximité... ?)

Cette synthèse a été réalisée à partir des prises de note d'un groupe de travail restreint qui a contribué à l'organisation de cette journée : Fabrice Landry (Préfecture de Loire-Atlantique), Christophe Fenneteau (DRAC), Véronique Guiho-Leroux et Océane Martin-Pellen (DDC- Ville de Nantes), Catherine Sylvestre (DAC – Ville de Saint-Herblain), Laure Coirier et Marie Rolland (la Luna), Frédéric Barbe (la Criée), Yasmina Abid (Femmes en fil), Ronan Cheviller et Anne Neyens (Théâtre Amok), Christophe Chauvet (Cie PaQ'la Lune et collectif les Gens de la Lune-Nantes).

Rappel du cadre de la journée :
La Préfecture de Loire-Atlantique et Nantes Métropole, avec la contribution du collectif Les Gens de la Lune-Nantes ont organisé un temps de travail au Lieu Unique à Nantes.

Les invitations ont été relayées par les membres du groupe restreint, les 4 villes, les associations culturelles. Les Gens de la Lune-Nantes a enregistré plus de 140 pré-inscriptions. La jauge prévoyait l'accueil de 120 personnes.
Ont pris part à la journée : 125 personnes (certains se sont relayés), représentants :
8 institutions (Préfecture, DRAC, DDCS, EN)
25 collectivités locales
12 associations de quartier (centres socioculturels entre autre)
52 associations culturelles, compagnies, artistes
15 équipement ou institutions culturelles
Afin de recueillir leurs témoignages, un certain nombre d'habitants repérés pour leur intérêt vis-à-vis de la culture avaient été invités, 6 étaient présents.

La matinée a été consacrée un temps de présentation, de témoignages et d'échange en grand groupe.
L'après-midi, 6 ateliers de deux heures ont permis d'approfondir les échanges en plus petits groupes suivi d'un temps de restitution réunissant l'ensemble des personnes présentes.

Nous remercions le Lieu Unique pour son accueil, les associations La Malle Créative et la CSF Dervallières pour les collations et le repas du midi ! Merci également à Jolis Mômes pour le film réalisé à partir d'un micro-trottoir autour de : *la culture, c'est quoi pour vous ?*

Propos introductifs :
Fabrice LANDRY (chef du service politique de la ville à la préfecture) et **Jean-Michel JAOUEN** (directeur de la mission politique de la ville à Nantes Métropole) resituent le séminaire dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération nantaise, signé il y a un an. Centré sur les aspects auxquels on associe plus souvent la politique de la ville (cadre de vie et renouvellement urbain ; tranquillité publique et prévention de la délinquance ; cohésion sociale et participation citoyenne ; emploi et développement économique...), le contrat de ville, dans sa phase de rédaction, a fait une place limitée à la culture, qui ne prend sans doute pas suffisamment en compte le fait qu'1/5 des actions déposées lors de l'appel à projets mobilisant annuellement les associations en faveur des quartiers populaires est situé dans le champ culturel.

Robin DEGREMONT (responsable du service politique de la ville et logement à Rezé) rappelle que le contrat de ville reconnaît cependant l'art et la culture comme une ressource pour les quartiers prioritaires, et à tous les niveaux de priorités : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, mais aussi emploi, développement économique et participation des habitants (qui sont explicitement les quatre piliers du contrat). L'importance-même de la culture suppose une appropriation par les habitants : appropriation des équipements, des propositions culturelles et artistiques. Cette appropriation ne va pas toujours de soi, et suppose souvent une médiation. Cette question se pose à toutes les échelles, et a été abordée à Rezé pour les habitants du quartier du Château. Favoriser la participation des habitants, promouvoir la diversité culturelle, développer l'action culturelle de proximité en lien avec les acteurs du territoire, soutenir les projets culturels et artistiques à l'école et sur les temps périscolaires, promouvoir la création et les pratiques culturelles numériques sont autant de réponses différenciées. Renforcer la coordination entre acteurs, favoriser l'accessibilité des publics, conforter les actions culturelles hors les murs, encourager et valoriser les initiatives et les pratiques des habitants (en tant que tels *porteurs de culture*), réduire la fracture numérique sont les cinq axes sur lesquelles travaille la Ville, consciente que ces sujets existent tout autant ailleurs.

Gaëtan BOURDIN (directeur de l'association *Les Badauds associés* membre du comité de pilotage du contrat de ville) rappelle la motivation des acteurs à faire avancer des sujets tels que la place des artistes confirmés ou émergents, l'accès à la culture, l'*aller vers* et la rencontre avec les habitants, les coopérations entre acteurs pour permettre à toutes les formes de cultures (au pluriel) de s'exprimer. Il souligne que la culture est un facteur d'ouverture aux autres, au monde, un élément fédérateur qui concourt à l'épanouissement des individus et au lien social. À ce titre, elle a pleinement sa place dans la politique de la ville. Et le besoin de partager, d'échanger sur la question de l'accès à la culture dans les quartiers prioritaires a été manifeste depuis plusieurs mois. Cette proposition avait été lancée par deux autres associations membres du comité de pilotage, La Luna et PaQ'la Lune.

Pour lancer une réflexion collective, cette première journée a été pensée autour d'échanges, de débats et de partages d'expérience avec tous ceux qui participent à des projets culturels dans ces quartiers, qu'il soient passés, en cours ou à venir.

La matinée se poursuit pas une série de témoignages articulés autour des questions suivantes :
-- quelles actions existantes ou à faire exister pour promouvoir la culture dans les quartiers, quelles envies, quelles perspectives idéales ?
-- quels freins ?
-- quels leviers à mobiliser ou à inventer pour faciliter l'accès à la culture ?

Le groupe d'organisation avait souhaité inviter plusieurs acteurs, dans leur diversité, s'expriment à ce sujet :
- des habitantes : Marina Wittman et Agnès Guignard,
- la directrice du Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire : Nadine Varoutsikos-Perez,
- des acteurs culturels de la vie associative nantaise : la plasticienne Laure Coirier (La Luna), Mireille Didier (association Lire - bibliothèque Émilienne Leroux) et Jean-Marie Nivaigne, musicien au cœur du projet de création partagée *Le Bal de Bellevue*,
- des chargées de développement culturel de collectivités territoriales : Catherine Sylvestre (Saint-Herblain) et Océane Martin-Pellen (Nantes).

Brèves recueillies par Frédéric Barbe
(phrases notées (non enregistrées) au fil de la matinée et présentées dans l'ordre des prises de parole dans le débat qui a suivi les introductions et le court-métrage ; toute prise de parole est représentée, plus ou moins selon sa longueur.)

On se sent mieux, on se découvre, on a plus d'estime de soi. Ça créé du lien, un petit peu aussi.

8 €, c'est trop cher. Les tarifs dégradés, c'est quand même trop cher.

C'est un plat complet de vitamines pour le cerveau.
C'est important quand on vit toute seule.

Sortir à Nantes tous les soirs gratuitement, c'est possible. On a de tout, mais il y a un manque de lisibilité de l'offre.

On a des stratégies pour les « non-lecteurs », les non-francophones et les « petits » lecteurs, on les traite comme des VIPs.

La culture se suffit à elle-même. L'art n'est pas un produit, mais une possibilité quotidienne.

Des jeunes qui savent que l'expertise de leur art, ils l'ont.

N'importe qui peut pratiquer, peut chanter.

Des personnes âgées à un concert de rap, dans la bibliothèque, à leur demande.

Des publics éloignés de la bibliothèque.
Ne pas y aller tout seul. Ils nous attendent.

La pratique artistique investit beaucoup plus les individus que les spectacles.

En France, on n'ouvre pas pour ouvrir, on ouvre pour un événement.

Une fracture béante : la condescendance de la culture pour les cultures populaires. Il y a urgence à reconnecter classes moyennes et classes populaires.

La porte est ouverte, on peut débarquer. L'atelier est un espace de vie.

On est arrivé là par curiosité et recherche, on n'est pas venu faire de la culture avec.

Ça marche quand les personnes se sentent libres de circuler dans la ville, qu'elles s'autorisent.

Culture, outil mobilisé ou finalité revendiquée ... c'est ça le vrai débat.

On n'arrive pas avec un projet clef en main. Il faut du temps.

Il faudrait presque une formation pour monter les dossiers …

Changer le regard, il n'y a pas d'amour, que des preuves d'amour.

Ce qui s'est passé, ça nous oblige. Le plus grave, ce sont les verrous intérieurs.

Des expériences depuis la mise en place du DSQ : pourquoi ne pas faire une réflexion sur les projets culturels du territoire ?

Le verrou symbolique est fortement dû aux personnes portant la culture instituée : que faire pour créer des processus artistiques au delà de l'artiste ?

Jamais, on n'a fait pour les gens, mais avec les gens.

Il faut des années zéro pour les créations partagées.

Médias de proximité et quartiers, une réflexion.

Nous sommes un bouquet de fleurs plein de saveurs et d'odeurs, merci beaucoup.

Un bal du monde à l'image du grand quartier : rencontres, collectes, ateliers gratuits de démonstration et un bal régulier avec une équipe d'habitants danseurs.

Le projet de grand quartier, c'est une bonne entrée pour un projet artistique participatif.

Entre les deux villes, nos différences sont nos forces. On est obligé de repenser nos manières de travailler ensemble.
Ne pas épuiser les gens et les acteurs.

La pédagogie est au régime général ce que l'art est à l'intermittence.

L'artiste sur scène a un rôle social.
Les artistes ne sont pas aidés pour mutualiser et quand on voit des cabinets analyser notre travail, alors qu'on pourrait le faire ici ...

La minute pour les intermittents : il faut des propositions concrètes pour aller jusqu'en 2020.

Tout le monde n'est pas intermittent.

La culture est une manière de vivre, pas une consommation.

Il faudrait renforcer les pratiques culturelles dans le BAFA, dans l'accompagnement à la scolarité.

Comment les grands équipements culturels travaillent le territoire ? Comment casser les frontières ?

Il faut venir à la pratique, arrêter de se regarder le nombril, aller vers les publics. La profession n'est pas prête, les parents non plus. Comment imaginer un « format » pour que enfants, ados et adultes « rentrent » en musique ?

Dans une création partagée, les habitants participent à la création. Un statut de participant artiste ? Quelle distinction entre travail et passion ?

Les lignes bougent, les institutions s'ouvrent.

Casser les représentations, les affiliations
Beaucoup de choses ont été faites, beaucoup de choses ont été mal faites.
Alors quelles perspectives ? De nos différences, faisons du positif.

Mobiliser les institutions dans la politique de la ville. Accompagner, aller vers, emmener vers : provoquer le double flux, permettre l'échange réciproque

Éviter de saturer la ville ... un catalogue dynamique du territoire. »

Précisions concernant les témoignages :

la scène nationale de Saint-Nazaire : http://www.letheatre-saintnazaire.fr/

la Création partagée «*le Bal de Bellevue »* un exemple de coopération institutionnelle

Le « Bal de Bellevue » porté par l'association Système B (Jean-Marie Nivaigne, musicien et habitant du quartier Bellevue) est un projet artistique participatif mené sur le quartier du Grand Bellevue. Ce projet vise la création en 2017 d'un bal de musiques et danses traditionnelles et inter-culturelles, à partir de collectes d'habitants du quartier.
(Pour en savoir plus : https://www.facebook.com/lebaldebellevue)
Ce projet est conjointement soutenu financièrement et accompagné par les Villes de Nantes et de Saint-Herblain, dans le cadre du Projet Grand Bellevue (projet de rénovation urbaine).
Les Villes de Nantes et Saint-Herblain ont trouvé une entrée commune par leur expérience de créations participatives qui s'inscrit dans les objectifs de leur politique culturelle :
- A Saint-Herblain : volonté d'aller vers (proximité et accessibilité), de transversalité avec les équipements, d'interaction avec les territoires et leurs habitants/usagers/acteurs.
- A Nantes : volonté de défendre une « culture du quotidien », entendu dans une dimension de proximité et de diversité (participation, inclusion sociale par la culture, expression), qui s'illustre notamment par le dispositif « Créations partagées », de soutien à des créations artistiques participatives, dans la durée sur un territoire.
Ce dispositif constitue ici le cadre structurant de collaboration (méthodologie d'accompagnement et outils d'évaluation) que l'expérience et les moyens de la Ville de Saint-Herblain viennent enrichir. L'union des atouts complémentaires des deux communes vient renforcer la cohérence et à l'efficacité des projets menés sur le territoire, sortir des logiques de frontières administratives, anticiper « l'après » des actions, au bénéfice des habitants et usagers de ce quartier.

la luna : http://www.laluna.asso.fr/

la bibliothèque Emilienne Leroux :
http://bibliotheque-emilienne-leroux-nantes.blogspot.fr/

Tout au long de la matinée, le groupe d'organisation a pris en note les prises de paroles sous l'angle : les leviers - les freins/contraintes - les envies/perspectives idéales

LEVIERS POSSIBLES ET EXISTANTS

Il importerait peut-être de rappeler pour commencer que chacun est porteur de culture.

L'accessibilité physique et pécuniaire est bien entendu une première priorité. Il existe des dispositifs, comme Carte blanche à Nantes (dispositif de tarification sociale et d'accompagnement vers l'offre des lieux de diffusion culturelle), qui ne sont pas toujours suffisamment connus.

Il importe de s'appuyer sur des lieux-ressources, où l'on peut faire les choses ensemble, être dans une dynamique collective d'accès à la culture, via éventuellement un accompagnement, une médiation culturelle.

Le facteur humain étant fondamental, le bouche-à-oreille facilite mieux que tout l'accès à la culture. D'où l'importance de s'appuyer sur des personnes-relais. Et, pour commencer, d'ouvrir les portes. Organiser des visites de structures, lieux de diffusion et événements existants. « On reçoit les habitants comme des VIPs » indique un responsable d'équipement. Plusieurs structures développent d'ailleurs des stratégies, des occasions, des événements pour faire venir les habitants, rompre leur isolement, créer du lien par la culture.

Ces stratégies passent également par des outils simples : afficher des textes de rap pour qu'ils soient mieux compris. Aller vers les habitants avec une mallette de livres (démarche initiée par ATD Quart-Monde et utilisée par PaQ'la Lune)...

Faciliter l'accès à la culture passe en effet bien souvent par des questions de vocabulaire, le vocabulaire pouvant contribuer à la désacralisation de la culture, un enjeu toujours actuel.

On peut aussi valoriser la production artistique des habitants (exemple : le Grand Renc'art aux Dervallières). Rendre plus visible les pratiques amateurs, les promouvoir, les révéler.

Mais partout, la dimension temporelle est fondamentale. Les propositions doivent s'adapter au rythme des professionnels et des personnes (attention notamment portée dans la Création partagée le Bal de Bellevue). Les créations partagées permettent de faire émerger les potentiels artistiques des habitants dans une démarche participative. Mais il ne faut pas sous-estimer les différentes dimensions que cela recouvre : mobilisation et formation des habitants, mobilisation des acteurs institutionnels, animation....

Développer une réelle politique culturelle de territoire passe par la promotion de dynamiques entre acteurs, un soutien à la diversité des créations artistiques.

Il faut, dans ce cadre, s'appuyer sur les acteurs de l'éducation populaire, qui jouent un rôle dans la dimension d'éducation à la culture. Et permettent de mieux impliquer les habitants en développant une offre de proximité (ex. ateliers d'écriture).

N'oublions pas non plus les acteurs de l'éducation artistique et culturelle au sein de l'Éducation Nationale, qui soutient des projets dans lesquels se produit, bien souvent, une première rencontre avec l'œuvre, un déclic essentiel.

Enfin, la mobilisation des structures culturelles en régie ou conventionnées doit être interrogée, afin qu'elles soient davantage impliquées dans une logique de territoire. (ex. Maison des arts de Saint-Herblain). Le parallèle peut être fait avec les grands événements culturels, qui s'ouvrent progressivement à *tous* les publics par des actions incitatives spécifiques.

FREINS ET CONTRAINTES

La première chose qui vient à l'esprit est le risque de stigmatisation des personnes issues des quartiers populaires dans leur rapport à la culture, et en particulier dans leurs pratiques culturelles. Or il ne faut pas cliver les cultures.

De fait, ce rapport, qui serait en décalage avec celui des classes moyennes, est en partie intériorisé. Il existe des frontières morales, psychologiques. On se dit que ce n'est pas pour soi, on ne s'autorise pas à... Les codes culturels imprègnent les représentations de l'accès à la *grande* culture, essentiellement présente en centre-ville. Et, réciproquement, est intégrée l'idée d'une condescendance vis-à-vis des cultures populaires, d'une fracture ou en tout cas d'une hiérarchisation.

Les structures socioculturelles sont là pour favoriser l'accès à la culture et valoriser les expressions culturelles dans leur diversité. Mais elles ressentent parfois à leur égard une forme de condescendance. Pourtant, ce sont tous les acteurs et les équipements qui développent des projets dans les quartiers, des appuis évidents à une politique culturelle de quartier.

Se pose également la question du statut des artistes, qui manquent parfois d'appuis pour développer des actions dans des quartiers.

Il existe pourtant une vraie polyvalence chez les artistes, qui est sous-évaluée. Mais ils manquent parfois d'aide ou d'expérience pour s'entraider, mutualiser outils et compétences, pour trouver par exemple les bonnes entrées, les partenaires adéquats...

Du côté des publics, le coût de la culture est souvent intériorisé comme un frein. On se dit que c'est trop onéreux, d'autant plus que s'ajoute souvent au coût de manifestation culturelle le coût, financier, spatial, temporel des transports (plus difficilement accessibles le soir).

L'information existe, mais la visibilité sur l'offre culturelle est diffuse.

Il existe encore un a priori selon lequel il faudrait des codes pour accéder à la culture. Et plus les personnes sont isolées, plus ces codes semblent hors d'atteinte. On est ici à la fois sur des freins objectifs et des freins psychologiques et culturels, particulièrement prégnants.

Bien entendu, la maîtrise de la langue constitue parfois un frein objectif. Outre la langue française en tant que telle, il y aurait une langue de la culture, produite par une élite pour une élite.

Un élément simple et récurrent constitue un autre frein : le manque d'espaces libres, ouverts sinon 24h/24, du moins le week-end et en soirée : lieux d'accès à la culture ou lieux de pratiques artistiques.

Pour les acteurs associatifs existent aussi des freins objectifs : l'ouverture des équipements sur une large durée suppose des moyens humains, donc financiers.

Il existe également un problème de temporalité : l'administration exige le respect d'échéances précises, les calendriers des appels à projets ne sont pas toujours synchronisés alors que la construction des projets demande souvent du temps, surtout lorsqu'on souhaite y associer des habitants. Et le repérage des soutiens publics et privés prend lui aussi du temps.

ACTIONS, ENVIES, PERSPECTIVES IDÉALES

Le sujet, quoique fédérateur, doit être pris avec une certaine prudence : il importe d'éviter les catégorisations, la sectorisation des publics. N'importe qui peut être touché par la culture. On ne peut pas enfermer les gens dans des cases, surtout quand on parle de rencontre, d'émotion, de beauté... Une personne âgée peut être sensible à un concert de rap comme un adolescent peut être sensible à une forme de culture classique. La culture permet de dépasser les représentations de chacun.

La culture se diffuse par capillarité. Et c'est bien pour cela qu'il faut favoriser les rencontres, les coopérations entre artistes, habitants, acteurs associatifs dans des espaces libres, ouverts à tous. Qu'il faut encourager les pratiques permettant un dépassement des représentations, un changement de regard sur les uns et les autres. Repenser les actions en milieu ouvert pour favoriser la connexion avec les habitants.

La culture repose fondamentalement sur le facteur humain. C'est un rapport d'être à être. Il y a des passeurs susceptibles de jouer un rôle décisif. Il faut réfléchir aux espaces et aux temps publics. Permettre d'être ensemble, prendre le temps de la rencontre qui sera souvent à l'origine de la création artistique, prendre du

temps pour changer le regard de chacun.

Fondamentalement, la culture est fondée sur la participation, la co-construction, des termes que l'on entend beaucoup également dans le vocabulaire de la politique de la ville. Mais il y a beaucoup de verrous symboliques à faire sauter. Il faut, dit un intervenant, *s'emparer de toute la culture du monde sans hiérarchie, sans injonction.*

À ce titre, l'éducation populaire contribue à la lutte contre la marchandisation de la culture. Et les médias de proximité jouent un rôle important pour donner plus de visibilité à l'offre culturelle et aux acteurs locaux. Ils peuvent jouer un rôle incitatif déterminant

Pour autant, il ne faut pas oublier les grandes structures, non seulement faciliter l'accès des publics populaires aux spectacles exigeants, mais mettre ces grandes structures dans une logique de territoire. C'est ce qui guide la directrice du théâtre de Saint-Nazaire, qui a toujours travaillé dans des quartiers populaires. Travailler sur la mobilité, le déplacement des uns et des autres vers d'autres lieux. Faire en sorte qu'il n'y ait pas une culture des classes moyennes et une culture des classes populaires, coupées l'une l'autre. C'est un enjeu de société. Or, précisément, la culture permet ce partage au service du lien social.

On retiendra de cette matinée la forte mobilisation d'un nombre élevé de participants, qui auraient pu être plus nombreux encore car plus de 140 personnes se sont manifestées pour assister à la journée, ce qui a amené les organisateurs à refuser une trentaine de candidats.

Ce regret les incite à réfléchir dès à présent un autre format de rencontre en 2016, dans un lieu permettant par exemple d'accueillir un colloque en présence d'intervenants extérieurs.

On retiendra aussi à la fois le désir des acteurs professionnels d'aller vers les habitants, et leurs besoin symétrique de reconnaissance. Et aussi des moments forts, témoignages personnels montrant à quel point la rencontre avec la culture pouvait transformer une vie, à quel point une pratique culturelle pouvait, malgré les difficultés du quotidien, soutenir une vie au quotidien, comme *de la vitamine pour le cerveau*.

L'après-midi de la journée a été consacré à un travail en ateliers
(cf annexe à suivre)
Les participants sont répartis en six ateliers, à charge pour eux de se saisir librement des sujets évoqués le matin et de développer une réflexion sur les axes leur paraissant prioritaires. Une restitution est effectuée en fin d'après-midi par les animateurs de ces différents groupes :

Un retour est organisé en fin de journée. Pascal Massiot, rédacteur en chef de Jet FM, radio associative installée dans le quartier de Bellevue à Saint-Herblain aura animé toute cette journée.

Il nous livre une synthèse assez poétique... En voilà un extrait :
HUMAIN – PROJET – QUARTIER – AMATEUR – HABITANT – CULTURE – CONFIANCE - OFFRE – FAVORISER – EMPS – MISE EN OEUVRE - CLIVAGE – POPULAIRE – EDUCATION POPULAIRE -
DIFFICULTÉS – STIGMATISATION – POLYVLANCE - IMAGINER – COLLECTIF – INDIVIDU – INTIMIDANT - COMPÉTENCE – ARTISTES – STATUT – ÉQUIPEMENTS - CROIRE – AGIR – EMMENER – AMENER À – ALLER VERS - CIRCULER – DÉPLACER – IDENTIFIER – ŒUVRE – ART- QUALITÉ – USAGE – EXPÉRIENCE – PRÉSENCE -RELAIS – CITOYENNETÉ - GLOBILITÉ – PRÉJUGÉS – VALORISER – PROLONGER – QUESTIONNER - ASSOCIATIF – RAMER – PROGRAMMER – PERMETTRE – BLOCAGE - REGARD – POSTURE - DÉSACRALISER – PROCESS – IDENTIFIER - CALENDRIER – PARCOURS – MOBILITÉ – RÉPÉTITION – ATOUT -
DÉVELOPPER – ÉCHELLE – ÉCHELLE HUMAINE – VALEURS – ENTHOUSIASME - OUVERTURE – CŒUR – VECTEUR – IDÉES – TOUCHER – LOUPER - SORTIR -ENTRER – PARTAGER- COHÉRENCE – RÉSULTAT - CRÉATION – CRÉATION PARTAGÉE – NOUVELLES TECHNOLOGIES - CULTUREL- FORCES VIVES – PRODUCTION – LANCER – LIEU - PORTES – PORTER -PROPOSER – COMMUNIQUER – CODE - LIBERTÉ – ÉCONOMIQUE – EN SOI – MODALITÉS – VALEUR - MÉDIUM – AU CENTRE -TISSER – ANIMER - ESPACE – PIÈCE – DOUTE – RECHERCHE – VIABLE – RENTABILITÉ - TERRITOIRE – LISIBILITÉ – CIRCUITS – OPEN – SUPPORT - ÉMULATION –

RÉSIDENCE – L'AUTRE – POINTS DE VUE - DUPLIQUER – AUTREMENT – ESTHÉTIQUE – INVESTIR – S'INVESTIR - EXPRESSION – MOUVEMENT MATÉRIALISER – SUBVENTION - MIEUX ÊTRE – ÊTRE ENSEMBLE – PRATIQUE – MOBILISER -
ESPACE – ÉLÈVE – ÉDUCATIF – APPEL À PROJET – DYNAMIQUES - JARGON – INVITÉS – ABSENTS – PATRIMOINE – CADRE DE VIE - ENVIE – SOLLICITATION – SUR-ABONDANCE -
STRATÉGIE – POSITIONNEMENT – VOCABULAIRE – RISQUES - SUBSITANCES – SITUATION – BESOIN - LOCALEMENT - RESTER DEBOUT – ARGENT – AVENIR – POLITIQUES - DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TERRITOIRE – AUTOUR D'UNE TABLE - COMAINE – CONCURRENCE – PLAISIR – DÉSIR – CONSCIENCE - PUBLIC – ESPOIR -DEMANDE – ÉQUIPE -
PERMANENT – SERVICE PUBLIC – MILITANTISIME - LIEU D'ÊTRE – FONCTIONNEMENT – PLAQUER – FREIN - DIMENSION – EXISTANT – FOYER – PASSION - DYCHOTOMIE – MARCHE SUPÉRIEURE – PRIX - ORGANIQUE – LÉGITIME – TALENTS – REPÉRER - CONTRAINTE – CONNAISSANCE – MESURER - HABITUDE – DROIT - SOURIRE -

Comme l'indique en conclusion Myriam NAEL, Adjointe à l'éducation, la réussite éducative et la Politique de la Ville de la Ville de Nantes et membre du Bureau Métropolitain en charge de la politique de la ville, la réflexion ne s'arrêtera pas là.
Elle souligne à quel point la culture est un sujet porteur d'enjeux individuels et collectifs et confirme que le suivi du contrat de ville d'agglomération nantaise intègre dès à présent un atelier culture sur la base du groupe de travail ayant organisé cette manifestation, mais ouvert à tout acteur intéressé par cette thématique éminemment fédératrice.

Et maintenant :
Le groupe de travail qui avait organisé cette journée s'est réuni mi janvier pour faire le bilan de la journée et poser les enjeux de la suite.
Un atelier culture fait désormais parti du suivi du contrat de ville (Fabrice Landry – Préfecture et Christophe Chauvet – PaQ'la Lune ont été invités à faire un retour sur cette journée du 1er décembre lors du dernier comité de pilotage du contrat de ville).
Le groupe de travail propose la mise en place d'un groupe de coordination qui se réunirait une fois par trimestre. Nous souhaitons qu'il soit composé de la même diversité d'acteurs présents lors de cette première journée.
En parallèle des ateliers thématiques, actions ponctuelles, séminaires collectifs seront proposés.
Enfin la constitution des annuaires des acteurs et d'outils de valorisation des actions artistiques et culturelles engagées dans les quartiers sont envisagés.

Les réactions des 6 ateliers :

RESTITUTION DE L'ATELIER A (ANIMATION S. CLABEC CÉMEA ET F. LANDRY PRÉFECTURE)

-- les leviers disponibles sont non seulement l'ouverture plus ample des espaces de pratique, comme évoqué dans la matinée, mais aussi le temps à prendre pour faciliter l'accès à la culture des habitants qui en sont les plus éloignés : les accompagner, par exemple pour faciliter leur accès à la musique classique. Ce cheminement comme est toujours payant. Cette démarche est d'autant plus facile qu'une association culturelle est implantée au coeur d'un quartier.

-- des expérimentations se sont également avérées pertinentes, comme l'accueil des enfants par des animateurs à l'occasion d'un spectacle conçu pour leurs parents (CSC Plaisance à Orvault). Mettre en place des spectacles accompagnés d'accueil d'enfants un exemple de facilitation concrète.

-- l'art doit pouvoir parler au public de ses préoccupations. Ce qui touche aux enfants, à la parents qualité passe très bien et contribue à l'essentiel : la *désintimidation*.

-- revenir à la simplicité : l'art et la culture doivent pouvoir réinvestir la rue, où il est de plus en plus compliqué de se produire, alors que c'est le lieu-même du vivre-ensemble.

-- certaines expériences partant de bons sentiments se sont avérées difficiles (les conflits d'usage dans des lieux comme une médiathèque, pensés a priori comme des lieux de mixité sociale) : ces malentendus montrent la nécessité de recourir à des médiateurs culturels.

-- la communication de proximité ne se fait pas suffisamment et ne mobilise pas assez des relais simples (gardiens d'immeubles, habitants expérimentés, agents d'accueil et autres « anges gardiens »).

-- d'une manière générale, la concertation est très importante. Le succès, fragile mais avéré, de la médiathèque Gao au

Sillon de Bretagne repose sur une concertation préliminaire, mais aussi permanente.

-- d'une manière encore plus générale, le facteur humain est déterminant.

RESTITUTION DE L'ATELIER B (ANIMATION Y. ABID ASSO FEMMES EN FIL ET A. CHEVALLIER DRAC)

-- il faudrait pouvoir réfléchir à des usages différenciés en matière de pratiques culturelles et artistiques. Tout n'est pas adapté à tout le monde, et n'est pas certain qu'une réflexion ait été conduite sur ce principe simple.

-- il est important de permettre la rencontre des acteurs culturels et sociaux. Les synergies manquent parfois entre ces acteurs culturels, mais les professionnels de ces deux champs ont trop peu souvent l'occasion d'échanger.

-- les procédures administrative et les projets culturels ne sont pas toujours en phase. Comment mieux concilier des projets à long terme avec des procédures à court terme ?

RESTITUTION DE L'ATELIER C (ANIMATION S.LEBOEUF VILLE DE SAINT-HERBLAIN ET F. BARBE ASSO LA CRIÉE)

Une définition à partager
Le culture est un ensemble de circulations, reçues ou offertes, librement consenties, à proximité ou à distance.

Une première liste
Les acteurs à inviter dans le processus « culture et politique de la ville »
> les centres socio-culturels, l'éducation nationale, les acteurs économiques, les bailleurs sociaux
> les écueils : la paperasserie, la jalousie, la concurrence (en légitimité, en argent), l'instrumentalisation

Une seconde liste
Catégories et vocabulaire dissonants
habitants / publics, non publics, pratiquants amateurs
professionnels de rang 1, de rang 2
relais de rang 1, de rang 2
leviers, freins (machine, vitesse)
Éclairer et questionner les catégories et le vocabulaire pour reconnaître des objectifs communs.

Une demande générale : Le temps
Une demande générale de temps (durer) / Une synchronisation des temps (se rencontrer) / Le temps de l'habiter dans les lieux (faire société)
Une question offerte à tous, pour terminer
Quelle place de la culture et des quartiers populaires dans la transition sociétale, socio-écologique ?

RESTITUTION DE L'ATELIER D (ANIMATION A. NEYENS THEATRE AMOK ET G.CALLAND MAIRIE DE SAINT-HERBLAIN)

Freins	Leviers
Ne pas se sentir à sa place dans les grands équipements culturels **[Accès à la culture, médiations]**	- Désacraliser les postures des équipements culturels. *Ex : Onyx et son affichage temporaire en façade : « Ceci n'est pas une piscine, c'est un théâtre ».* - Créer un rapport de confiance, faire que les gens se sentent chez eux. Ils viennent parce qu'il savent qu'ils vont pouvoir dire bonjour à tel professionnel à l'accueil. - Travailler sur l'individu autant que le collectif dans l'aide au choix dans l'offre culturelle. - Organisation d'événementiels par les quartiers dans les équipements culturels. Ex : Musée des Beaux-Arts de Nantes avec les actions collectives de La Luna et les partenaires des Dervallières). - Visite des équipements en dehors des spectacles.
Manque de lieux pour la pratique artistique et faire découvrir la culture autrement **[Accès à la culture, pratique artistique]**	- Développer les usages différenciés dans les équipements culturels : Des ateliers de pratique pour les enfants au sein même des établissements (essaimage sur les parents) ? - Développer les tiers-lieux/espaces libres (en questionnement au TU) /Fab lab

Manque de présence artistique dans les équipements culturels **[Accès à la culture, médiations]**	Renforcer l'accueil en résidence à long terme des artistes dans les équipements culturels.
Accès difficile pour les familles monoparentales (disponibilité/coût) **[Accès à la culture]**	Quelle organisation pour la garde des enfants quand on veut faire de la pratique artistique ou aller à un spectacle ? Des actions sociales et/ou de médiation à mettre en place ?
Difficulté à toucher les jeunes 15/25 ans **[Accès à la culture, coopération entre les acteurs]**	- Un meilleur repérage des acteurs culturels et sociaux qui touchent les jeunes sur les territoires et le développement de nouvelles coopérations ? - Renouveler les méthodes d'approche des jeunes et les propositions ?
Freins	**Leviers**
Mobilité des habitants et des œuvres **[Accès à la culture]**	Comment sortir des schémas territoriaux et faire circuler les œuvres et les habitants ?
Participation des habitants **[Accès à la culture, création artistique]**	- Où mettre le curseur dans la participation des habitants ? Se limiter à l'accès à la pratique, ou penser leur participation au sein des projets aussi bien dans la médiation, la programmation, que la diffusion ? - Habitants associés
Mobilité des habitants d'un micro-quartier à un autre **[Création artistique]**	Placée au cœur du projet, l'oeuvre peut être un vecteur qui crée une histoire avec les gens et change les habitudes. *Ex : Cité Monde & Urban voices : Au fil du projet les gens vont aux répétitions dans les différents quartiers.* Un travail de concert entre artistes, lieux et partenaires, pour raconter une histoire aux gens qui leur donne envie de bouger.
Manque de valorisation du processus dans les créations avec les habitants **[Création artistique]**	- Au delà de la visibilité apportée par la communication pour mobiliser les habitants, mieux valoriser le travail mené par les porteurs de projets pour tisser des liens avec les habitants et les structures et définir des codes partagés qui font que les gens s'embarquent dans les propositions. - Mieux définir la finalité des projets : Qu'est-ce qui en fait le cœur, le processus ou l'oeuvre artistique finale ?
Action culturelle ou création artistique ? **[Coopération entre les acteurs]**	Comment les acteurs de terrain, qui travaillent pour et avec les habitants, et l'artiste, qui travaille pour l'objet artistique peuvent coopérer ensemble ? Quels objectifs partagés ?
Des appels à projets sur le court terme, des financements parcellisés **[Coopération entre les acteurs]**	- Quelle échelle pertinente de territoire pour définir une stratégie culturelle et artistique d'un quartier ? - Des projets culturels intégrés sur les territoires ? - Quelle coordination des partenaires culturels et de territoire ? - Quelle coordination des financements des différentes institutions ?
Freins	**Leviers**
Manque d'interconnaissance entre les acteurs, d'un carnet d'adresses et de visibilité sur les projets menés dans les quartiers **[Coopération entre les acteurs]**	- Mutualisation de l'information, des outils, de la réalité de l'existant - Un forum, une plénière en début de saison entre acteurs culturels et sociaux pour faire se rejoindre les programmations/propositions et les publics ?
Quelle posture des acteurs ? **[Coopération entre les acteurs]**	- S'appuyer davantage sur le savoir-faire, l'expérience de l'artiste et prendre en compte ses difficultés dans l'accompagnement des projets. - Une « égale dignité des acteurs » (institutions, artistes, partenaires, habitants) ?

RESTITUTION DE L'ATELIER E (ANIMATION S. LE BERRE PRÉFECTURE ET M. ROLLAND ASSO LA LUNA)

DISCUSSION AUTOUR DES ACTIONS, ENVIES ET PERSPECTIVES
- La culture est une politique de droit commun
==> Favoriser l'émancipation individuelle et la participation démocratique

- Cultures (s) au pluriel pour bien marquer la diversité des approches et des esthétiques, et faire société

- Bien connaître ses publics pour faire des propositions adaptées , cependant il est important d'éviter de trop sectionner et de trop catégoriser
==> La culture doit rester un droit pour tous et un bien commun partageable par différents publics
==> Transversalité et décloisonnement des pratiques

- Favoriser une pratique culturelle au quotidien, de proximité, créer des habitudes
==> Pour une activité culturelle permanente
==> Appropriation, espace d'expression et de parole
==> Désintimidation en faisant ==> Se faire plaisir et s'émanciper
==> Variété des modes d'adresses aux divers publics = différentes entrées autour d'un même objet culture

- Développement d'espaces libres de pratiques, d'expression et de diffusion de proximité, ouverts à tous.
==> Actions en milieu ouvert
==> Il manque des salles de diffusion de 200 places, programmation et gestion ouverte

- Ne pas trop cadrer les objectifs et les thématiques d'actions pour un quartier
==> Laisser la place à l'expérimentation et à l'initiative

- Coopérations entre habitants, artistes, acteurs associatifs et institutions
==> Permettre une interconnaissance des désirs et des potentiels d'actions
==> Établir une contractualisation basée sur la confiance dans les savoir faire de terrain et bilan partagé (acteurs <==> collectivités)
==> Plus de temps pour une évaluation réciproque et qualitative

- Équité des partenaires autour d'un projet artistique (habitants / acteurs / institutions)
==> Réfléchir aux temporalités des actions, pourquoi une institution/équipement serait porteuse d'un projet à long terme inscrit dans la durée alors que les acteurs/habitants devraient changer et innover sur des temps courts
==> Favoriser une concordance des temporalités entre les divers partenaires
==> Modalités financières plus souples

- Mobilisation des grandes structures et institutions
==> « Aller ver »s mais surtout « accueillir »
==> Valorisation de ce qui se fait dans les quartiers, accueil et hospitalité des productions et des événements fabriqués dans les quartiers,
==> circulation des œuvres dans les lieux culturels du centre ville (LU, TU, Stéréolux...)
- Effet pervers des Appels à projets
==> Temps trop court et offre trop cadrée

- Nécessité de prendre le temps de développer un projet culturel sur un territoire choisi
==> Permettre d'être ensemble, de prendre le temps de la rencontre
==> Risque de manque d'approfondissement de pratiques qualifiantes, risque de passivité et de zapping des publics

- Exemple d'un outil intéressant développé par Rezé ; « Faire quartier ensemble »

RESTITUTION DE L'ATELIER F (ANIMATION C. PICHERIT NANTES MÉTROPOLE ET P.A. ROUX ASSO FRAGIL)

La synthèse des échanges du groupe F porte sur 3 points :
- la remise en cause du système d'appel à projets
- la circulation des œuvres artistiques au sein du territoire
- la prise en compte des processus de création dans la sélection et l'évaluation des projets

Critique du système d'appel à projet

Le système d'appel à projets, qui prévaut en matière de politique culturelle de la Ville dans les quartiers, a été jugé porteur d'**effets pervers.** L'appel à projets apparaît parfois même contre-productif par rapport à la construction d'un vrai projet culturel de territoire.
Et ce pour deux raisons principales :
- la **temporalité** de ces appels à projets
- les **critères de sélection et d'évaluation** des projets caractéristiques d'une logique « Top down », descendante, du

centre-ville vers les quartiers.

La temporalité administrative s'impose à la création de projets artistiques mais est en parfait décalage avec les dynamiques de territoires concernés et les temporalités des acteurs culturels. Il y a une nécessité **de mettre en concordance le temps administratif et le temps artistique** qui est plus long et qui intègre une phase de maturation, de réflexions, de partages au sein des structures. Les modalités de financement devraient être assouplies.

Que ce soit dans la sélection des projets ou dans leur évaluation, l'avis des habitants des quartiers n'est pas pris en compte. L'atelier propose l'idée de structurer une c**ommission locale composée d'habitants à qui sont présentés les projets**. Ils pourraient être les garants d'une cohérence territoriale des projets proposés. L'atelier met toutefois en garde : une telle commission doit avoir un réel pouvoir et ne doit pas être une « coquille vide » qui viendrait valider des processus déjà enclenchés.

La circulation des œuvres

La question de la mobilité des publics a largement été évoquée lors de la séance plénière du séminaire. L'atelier F, lui, a porté un regard plus approfondi sur la circulation des œuvres. L'idée est de **permettre une meilleur circulation des œuvres artistiques** qui ont été pensées et élaborées dans les quartiers populaires. Celles-ci sont généralement connotées négativement et jugées inférieure à une œuvre dite de « centre-ville ». Cette image doit être cassée, la culture et l'art n'ont (a priori) pas de frontière.

Favoriser une meilleur circulation des œuvres sur l'ensemble du territoire permettrait de **casser l'image négative de la culture issue des quartiers,** trop souvent jugée « inférieure » par les institutions. Cette circulation entraînerait de fait **une mobilité des publics** sur un schéma de **double flux** « centre ville ← → quartiers ».

Valorisation du processus de création.

Le choix des projets soutenus ne prend pas assez en considération les processus de création. Ils sont pourtant tout aussi importants, parfois même plus, que le résultat, la création elle-même. C'est parfois une logique économique qui prévaut dans la sélection et l'évaluation des projets.

L'atelier F a estimé qu'il serait **utile de valoriser toute l'émulation à l'origine d'un projet artistique et pas seulement le résultat** et ses retombées économiques et/ou politiques.

COMPTE-RENDU 2 : 3 ateliers participations (septembre à novembre 2016)

Atelier 1 : Comment participer / faire participer ?

3 rdv : Lundis 26 septembre, 10 octobre, 7 novembre 2016, une vingtaine de participants

Forte mobilisation 15 à 20 personnes à chaque séance,
Des envies d'échanger collectivement, de croiser les pratiques, de travailler sur des cas concrets !
Un point « définition » à partager
Des Questions à partager

De quoi parle-t-on ?
La participation, qu'est ce que c'est ?
- Différents niveaux d'implication : assister à … (un spectacle, un événement) → échanger sur... → faire ensemble (co-créer, co-construire)
- Dans un projet artistique (spectacle, création) et/ou autour (montage technique, logistique, communication...)
- Une proposition qui s'adresse à tous, et pas seulement aux habitants des quartiers prioritaires (enjeux de mixité sociale et culturelle)
- Une démarche libre (sans injonction)

Pourquoi et Comment le faire ?
Pourquoi participer / faire participer ?
- Par plaisir, envie,
- Par défi, challenge (se dépasser) impliquant bienveillance et confiance
- Pour s'enrichir humainement (rencontre, apprentissage réciproque)
- Par citoyenneté (engagement, implication)
- Pour s'exprimer / conserver une trace (mémoire vivante)

Facteurs de réussite :
Donner la place aux habitants et à leurs attentes / Partir de leurs envies sans les présupposer / construire le projet avec les habitants
Une démarche horizontale entre professionnels et habitants-bénévoles
Instaurer un rapport de confiance, bienveillance, convivialité
Être sincère, transparent sur la démarche et le niveau d'implication possible
L'accompagnement, la médiation (informer, sensibiliser, donner envie)
Fédérer des partenaires (idéalement divers) autour d'objectifs communs
S'ancrer sur un territoire, intervenir en proximité
Préciser l'investissement possible de chacun
Expérimenter / Permettre des marges de manœuvres, espaces de liberté et d'adaptabilité
Facteur temps : s'autoriser le temps long (à adapter en fonction du projet, des personnes...)

Points de vigilance :
Quels impact dans le temps ? Comment le mesurer et avec qui ?
Limite du statut d'artiste intervenant (et de l'intermittence du spectacle) pour ceux qui souhaitent s'engager dans ces démarches
Quel rôle des collectivités dans ces démarches ?

Quelles valorisations de ces démarches à une échelle plus large que le périmètre concerné, circulation des œuvres.
Pourquoi considérer que les habitants des quartiers prioritaires ont des besoins (cf. formulation des AAP) ? => ne pas considérer qu'ils ont des besoins pré-identifiés et partir des envies
Ne pas minimiser l'étape 1ère d'assister à un spectacle => liberté individuelle d'aller plus loin ou non

Atelier 2 : Quels enjeux artistiques et culturels

3 rdv : les Mardis 20 septembre, 11 octobre, 8 novembre : une quinzaine de participants

Constats :
mobilisation inégale mais échanges riches et fructueux entre acteurs culturels, habitants et institutions
Des envies d'échanger collectivement, de croiser les pratiques, de travailler sur des cas concrets, de prendre le temps et de respecter les rythmes de chacun !

De quoi parle-t-on ?
- plusieurs entrées : artistes professionnels, artistes émergents, artistes amateurs,
- croisement entre les champs culturels et socioculturels (art comme finalité ou moyen de?)
- une culture ouvert à tous (attention à ne pas stigmatiser les habitants des QPV), ne pas faire de différence, avoir le même niveau d'exigence

Pourquoi et Comment le faire ?
Des projets artistiques et culturels pour quoi faire ?
- réduire les inégalités d'accès à la culture (quelle culture ? On est tous porteur de culture?)
- renforcer la connaissance de la pluralité de l'offre existante (favoriser l'accès aux lieux, programmations...), rencontrer un artiste, découvrir et participer à un processus de création
- favoriser l'expression, la pratique artistique et culturelle
- s'échapper du quotidien, s'ouvrir l'esprit
- sortir de son quartier, aller vers d'autres lieux MAIS AUSSI inscrire la culture au cœur du quartier, inscrire le quartier dans la ville (architecture, patrimoine, spectacle vivant, bibliothèques...)
Quelle que soit l'entrée, les projets contribuent à l'émancipation, à l'ouverture culturelle, à créer du lien, rompre l'isolement, susciter des émotions, développer l'appétence et la curiosité

Facteurs de réussite :
- la convivialité, les espaces de rencontres entre artistes et habitants, apprendre à se comprendre
- avoir le temps d'un cheminement / Processus et prendre en compte les rythmes de chacun, le temps de l'envie, les temps de respiration, les temps d'interconnaissance, de co-construction...)
- faire preuve de pédagogie, par l'échange, la rencontre, faire l'expérience de, multiplier les formes de participation et en précisant les rôles de chacun (sans hiérarchiser les acteurs)
Même niveau d'exigence

Points de vigilance :
- l'accompagnement et les transports pour rentrer le soir
- accès à l'information, pas toujours lisible, manque de repères
- des cultures qui ne se croisent pas assez
- responsabilité sociale des porteurs de projets (rémunération des professionnels)
- manque de possibilité de se rencontrer avant le projet, importance de l'étape 0 pour faire naître l'envie commune, favoriser la participation des habitants à la conception)
- manque de connaissance des outils de médiation ↔ échange d'expériences

Questions :
C'est quoi avoir une pratique culturelle ? Une pratique artistique ?
C'est quoi le culturel ? Le socioculturel ? (art comme finalité ou moyen de?)
- accessibilité = gratuité ?
- *qui assure la médiation ? L'équipe du projet ? Des partenaires ?*

Atelier 3 : Évaluation partagée

1 seul atelier, le 17 octobre, 3 participants
De quoi parle-t-on ?
Une ambition partagée : proposer 1 modèle qui serait commun aux différents partenaires et acteurs....

Pourquoi et Comment le faire ?
Qui peut évaluer ?
Quelles modalités pour évaluer ensemble ?
Comment et quoi évaluer ? (outils /types d'actions)

Évaluation des attendus de la commande publique
Quel est la projet politique de la commande ?
==> développer UNE STRATÉGIE DE PROJETS (une ambition politique)
Le projet politique doit se développer et s'installer sur le long terme

DÉFINIR les enjeux artistiques et culturels
DÉFINIR les enjeux transmission et évaluation

ÉVALUER SI CES ENJEUX SONT ATTEINTS

Problème d'accueil
Problème de tarification
Accès à la pratique, aux apprentissages artistiques

accès /
freins /
exigences /

Acteurs de la transmission / artistes + médiateurs +

- *Évaluation partagée des projets* ; réflexion sur les critères tendant à l'amélioration progressive des actions.

Critères quantitatifs (déjà appliqués) : Mesure, pourcentage, coût, budget comme uniques critères d'évaluation !!!!

Critères qualitatifs (à définir) :

Quel est le parcours culturel :
Comment faire évoluer la pratique culturelle des participants :
Initier une démarche autonome du parcours :culturel :

- accès à l'oeuvre ==> rencontre avec les oeuvres
- accès à la pratique ==> ateliers de pratique
- constitution de la connaissance / ouverture au monde ==> cumuler la connaissance

Pérenniser l'action et la pratique culturelle sur la durée indéterminée
La permanence artistique participe à **un éco-système construit de relations et de frictions**

COMPTE-RENDU 3 : Journée du 1er décembre 2016

Rappel sur la journée

1 journée entière (9h-17h) à la Soufflerie de Rezé.

Ont pris part à la journée : 96 personnes réparties par collèges :
31 institutions (Préfecture, DRAC, DDCS, EN) et collectivités locales
6 associations de quartier (centres socioculturels entre autre)
40 associations culturelles, compagnies, artistes et équipement ou institutions culturelles
9 habitants

Matinée :
Accueil en plénière avec Myriam Naël et Sébastien Bécoulet
Matinée en ateliers par typologie d'acteurs (1 atelier habitants, 1 atelier acteurs locaux, 2 ateliers acteurs artistiques et culturels, 1 atelier institutions)

Repas en commun préparé par l'association rezéenne Méli-Mélo.

Après-midi :
échange avec le CGET et le Ministère de la culture sur la place de la culture dans le contrat de ville
restitution des ateliers
clôture avec Myriam Naël et Sébastien Bécoulet

Comme l'année passée, la principale difficulté est d'avoir un carnet d'adresses commun pour inviter correctement l'ensemble des acteurs.

Cette année, les ateliers par pairs ont été très intéressants et les retours ont été très positifs.
Un des enjeux au départ du groupe thématique Culture : la bienveillance, l'inter-connaissance semble être en bonne voie. Les échanges ont été de qualité, simples et conviviaux.

Retour des habitants... cette journée a été compliquée pour certains... même si les personnes peuvent être fragiles et en grande précarité, c'est difficile, car on nous invite à participer mais on nous invite mais on comprend rien.... jargon, public cible... donner la place, non pas donner la place...

les ateliers par pairs du 1er décembre 2016 étaient très intéressants... mais par expérience parfois on ne sait pas dans quelle catégorie être positionnée... il y a donc la question de la fonction au sein de l'institution, de l'association...

5 GROUPES APPROFONDISSENT
LES 3 THÈMES DÉVELOPPÉS DURANT LES ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 1 ACTEURS DES QUARTIERS

(ANIMATION M. ADDOUB ASSOCIATION FRAGIL)

1) Participation / Médiation
Préconisations
- Plus de coordination entre les différents acteurs des quartiers pour un meilleur accompagnement des acteurs associatifs et des habitants.
- Trouver un juste équilibre entre les envies des habitants et les propositions des acteurs associatifs
- Valoriser la culture des habitants, leur donner une place dans les différents projets créatifs.
- Inscrire certains projets dans la durée.
- Investir l'espace public et diminuer les freins administratifs.
- La formation : des professionnels à l'accompagnement culturel et à la médiation culturelle, formation technique aux pratiques artistiques, du public visé à l'art.
- Faciliter et trouver les bons modes de communication afin d'attirer les habitants vers les productions artistiques (crieur, triporteur…). Manque de lieux de convivialité pour atteindre les habitants.

2) Enjeux artistiques et culturels
Préconisations
- La gratuité n'est pas une solution. Développer les entrées libres où chacun paye ce qu'il veut, le système de chaussettes… Car le fait de payer offre souvent un gage de qualité et récompense le travail fourni par l'artiste.
- Le lieu. Réinvestir le quartier. Décloisonner les structures culturelles pour les ouvrir au public.
- L'accompagnement du public. Par le biais d'atelier pour l'apprentissage de connaissances de savoir, mais également pour créer de la confiance avec les animateurs et les artistes. L'accompagnement peut aussi être fait par le biais d'habitants « relais » au sein de la population.
- Valoriser la culture des habitants. Quelle place pour les projets et productions du quartier dans la programmation d'autres salles de la ville ? La prise en compte des collectifs et associations de quartiers doit être mieux développée.
- Ne pas entraver la liberté des créateurs, leur permettre de développer leur regard critique afin de produire des objets créatifs adaptés (la culture comme outil et non comme finalité).
- Les acteurs culturels et socioculturels doivent mettre leurs moyens en commun, une meilleure synergie doit être développée (surtout avec les institutions culturelles et la direction culturelle de la ville). Il faut également que les projets soient mis en commun en amont afin que tous les acteurs puissent s'investir.

3) Evaluation
Qui ?
Les participants.
Les habitants.
Une personne extérieure qui a suivi le projet dès sa création (un sociologue ? un urbaniste ? Un observatoire ?).

Quelles modalités ?
Poser des critères d'évaluation dès l'élaboration du projet et tout au long du projet.
Favoriser l'évaluation de tous les acteurs.

Comment et quoi évaluer ?
Des questionnaires ?
Par la parole, des entretiens, des débats.
Mesurer l'évolution des comportements.
La notion de culture est à constamment réévaluer.

ATELIER 2 : HABITANTS

(ANIMATION M. PASQUIER ASSO PTIT SPECTATEUR ET CIE)
Le timing a été difficile à respecter : nous avons consacré plus de la moitié du temps imparti à la question de la médiation. Nous nous sommes aperçus que les mêmes points / idées revenaient. Nous avons donc décidé pour la restitution de dégager les facteurs de réussite qui nous semblent centraux, de manière transversale aux 3 sujets.

1) Communiquer ensemble : le problème de langue et du jargon
Réflexion initiée suite à l'étonnement et le « malaise » face à l'expression « donner la place aux habitants », placée dès

le début du paragraphe sur les facteurs de réussite. Ce jargon (au même titre que les termes et tournures « public cible » ou encore « permettre l'accès des habitants à la culture » sont difficilement recevables pour les habitants eux-mêmes qui ne se considèrent ni comme des cibles, ni démunis de culture. A leurs yeux, cela peut montrer une démarche descendante qui va à l'encontre de la volonté de travailler tous ensemble et permettre la création de projets portés ou émanant des envies des habitants.
Il ne s'agit donc pas de « donner la place aux habitants » mais plutôt de considérer que prendre la place et la parole leur reviennent de droit, en tant que citoyen (et non vouloir permettre, laisser, inviter à…).

Volonté de la part des habitants d'un « parlé simple » et qui ne véhicule pas d'apriori (cela ne veut pas dire pour autant parler de manière simpliste). La question principale reste « comment échanger ensemble et parler le même langage ? ». Inventer des moyens de faire circuler la parole entre tous les participants d'un temps de travail collectif. Ne pas oublier l'écoute, la bienveillance et la confiance à l'égard de chacun.

2) L'importance du temps
- Avoir le temps de la rencontre, en amont d'un projet, en début de projet et tout au long du projet.
- Penser un projet qui intègre ce qui s'est passé avant dans le quartier et qui pense à l'après (trop souvent la dynamique retombe et dès le lendemain de la fin du projet, on passe de tout à rien).
- Des projets à temporalité variable, certains en mois d'autres en années.
- Nécessité aussi d'avoir des temps de respiration : des périodes où il y a moins de choses, voire rien.

3) La question du territoire
- Envie de plus de projets à l'échelle de plusieurs quartiers pour éviter le cloisonnement. Les habitants présents témoignent en effet de leur mobilité ou envie de mobilité pour assister/participer à des projets en dehors de leur propre quartier. Ils notent d'ailleurs se considérer davantage comme nantais, rezéens ou herblinois qu'habitants de tel ou tel quartier.
- importance d'une double dynamique : des projets émanant du territoire et en parallèle des projets proposés sur le quartier mais par des structures hors quartier.
- Importance d'investir l'espace public : cela remédie aussi à la difficulté d'informer les publics puisqu'en étant sur l'espace public, cela permet d'interpeller / intriguer / happer les habitants.

4) La question de l'information
- Réinventer des manières de communiquer, notamment en remettant l'humain au centre à travers la conversation et le bouche à oreille. Sans oublier que chacun (collectivités, établissements culturels, associations, habitants eux-mêmes) a un rôle à jouer dans la question de l'information.
- Les expérimentations de triporteur permettant d'aller à la rencontre des habitants et d'informer de manière directe ont été plusieurs fois évoquées par les participants et leur parait être très positives.

5) L'importance des aspects pratiques
Loin d'être un détail, les aspects pratiques (horaires, moyens de transport disponibles…) sont centraux pour que chacun puisse accéder à l'offre culturelle proposée. Il est donc important selon le groupe que le porteur de projet gardent en tête que l'accès à une proposition artistique passe avant tout par la possibilité pour une personne de se déplacer, de pouvoir rentrer chez elle en sécurité, de pouvoir faire garder ses enfants…

NB : Pouvoir simplement « consommer »
Les participants ont été plusieurs à souligner qu'il était important de pouvoir simplement « consommer », c'est-à-dire aller au cinéma, lire…. Sans avoir peur de ce terme « consommation » qui n'est pas perçu négativement par les habitants.

Quelques pistes sur l'évaluation
avoir le droit à l'échec pour les porteurs de projets / imaginer une évaluation continue, c'est-à-dire évaluer chaque étape du projet / dire à chaque habitant/participant d'un projet qu'il a le droit de faire des retours sur l'action à laquelle il participe (certains constatent que le participant ne se sent pas légitime à donner son avis sur le projet global).

ATELIER 3A : ACTEURS CULTURELS

(ANIMATION L.COIRIER / ASSO LA LUNA ET A. GOUTH / ASSO LES GENS DE LA LUNE)

La visibilité des cadres budgétaires en question :
Premier point de discussion : Quels sont les critères de financements et d'évaluation des projets artistiques et culturels soumis au financement dans le cadre du contrat de ville ?
Il semble difficile pour les acteurs culturels d'avoir une visibilité de la dimension économique et budgétaire de l'enveloppe culture dans la politique de la ville.
Il a été souligné que les services de l'État ont été interpellés sur cette question mais sans retours concrets.

La spécificité de la politique de la Ville est qu'elle n'est pas commanditaire d'un objet artistique ou d'un projet culturel ce qui induit qu'il n'y pas de partages des risques quant au montage financier du projet.
Cependant la richesse et la multiplicité des partenariats induits par le portage d'un projet dans le cadre d'un contrat de ville et la mise en place de conventions triennales (que l'on souhaiterait voir se développer davantage) permet une « sécurisation » de financement.

L'Artiste et l'acteur culturel rentrent t-ils dans les cases ?
La problématique du cadre est le risque d'enfermer et pose la question de la méthodologie de construction du projet : Doitt on tout définir à l'avance ?
Comment construit-on un appel à projet ? Est-ce un travail mené de manière collective ?

La question de la capacité des artistes indépendants (donc hors cadre associatif ou structurel) à pouvoir déposer un dossier dans le cadre d'un contrat de ville reste à travailler.
Lorsqu'on s'intéresse à l'appel à projet du Contrat de ville, il y fait référence à des « préconisations » qui peuvent être interprétées comme une forme de commande de l'État, par exemple vis à vis d'un type de public visé par le projet, aux thèmes à aborder … en réponses aux »manques » détectés dans les quartiers d'interventions artistiques .
Cependant il est remarqué une multiplicité des « priorités » de chaque partenaire politique de la ville qui « floute » la visibilité de ce qui est souhaité sur un territoire.
Quelle coordination existe t-il entre ces différents interlocuteurs ? (État, Ville, Collectivités...)

Selon le projet soumis il est intéressant de constater que cela permet de mettre autour d'une table des acteurs qui se côtoient rarement (ex des espaces verts et d'un service culturel) ou de solliciter des partenaires que l'on ignore généralement comme les bailleurs sociaux qui ont une connaissance fine du quartier et dont les salariés sont proches des habitants au quotidien.

L'évaluation
Quelle effectivité de comités de pilotage et d'évaluation ?
Quels moyens sont mis en œuvre par les acteurs « financeurs » pour suivre le projet sur toutes ses étapes de construction mais aussi son impact a posteriori.

Pour évaluer un projet, toujours mettre au centre l'habitant du quartier concerné !
Quels sont les formes de retours des habitants après projet ?
Idée d'intégrer aux comités d'évaluation des partenaires associatifs et des habitants (citons l'exemple de ce qui est fait dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ou dans les Régies de Quartiers.)

L'évaluation est liée à la construction du sens que l'on souhaite donner au projet.
Or le terme d'évaluation peut être jugé inadapté si lié à un jugement de valeur.

La question est posée aussi de la formation des élus, amenés à évaluer la pertinence d'un projet.
Une proposition de participation concrète à des ateliers de pratique artistique par ex est émise.

QUESTIONS DIVERSES :
Les artistes doivent pouvoir garder leur rôle et leur place d'artiste et ne pas suppléer à des missions liées à des problématiques sociales pour lesquels ne sont pas formés ni professionnels.

Comment ouvrir aussi par les projets un quartier sur l'extérieur : penser le décloisonnement.

Comment trouver ou créer des lieux ressources d'échanges et qui permettent la rencontre des habitants de manière informelle.

Quel rôle ont les élus ?
Comment initient ils les rencontres ?
Quelles possibilités de partenariat aussi avec le privé ?

ATELIER 3B ACTEURS CULTURELS

(ANIMATION S . ANIZON / ASSO LE DERNIER SPECTATEUR)

Donner la place aux habitants
A qui s'adresse-t-on habitants de quartier voir de micro-quartiers
Il apparaît important que dans la question de la participation, il faut intégrer la mixité : classes populaires / classes moyennes.
1- Car la stigmatisation n'est pas loin derrière la non-mixité (adultes)
2- Jeunes : les sortir de leur quartier un enjeu important
Reconnecter les classes populaires à l'ensemble de la société :
Circulation des habitants / éviter les frontières sur les projets culturels proposés

Dans la médiation / participation
S'il n'y a pas d'espaces de participation des habitants – risque de problèmes, notamment entre anciens quartiers et nouveaux quartiers qui sont les quartiers du CGET
Importance des équipements construits à la frontière de ces différents quartiers
Importance de la circulation d'un quartier à un autre et non en toile d'araignée (périphérie-centre)

Pour la participation avec les habitants :
La rencontre est difficile
Le frein majeur : le temps avant même le projet : des rencontres avec les habitants, les autr organisations qui existent déjà dans le quartier de l'action.
Les structures culturelles doivent être dans l'écoute, l'immersion.
Question : Comment est valorisé ce temps aujourd'hui / comment le valoriser dans les projets ?
Cette étape du pré-projet doit être incluse dans le projet (Rem. : cette médiation est mal valorisée ou reconnue par les institutions).

Les acteurs culturels commencent ce travail avant et n'est pas financé/ valorisé/ inclus réellement dans le projet.
Nécessité de sortir des déterminismes actuels des dossiers des projets artistiques et culturels : besoins identifiés, Objectifs, projet, attendus. Ces déterminismes implique que le projet est fini avant d'avoir commencé.

Solutions / recommandations : les projets pluriannuels permettent la durée, ce temps de travail pour une participation des habitants de meilleure qualité. Pour cela, faire reconnaître la relation construite avec les habitants.
Ainsi sortir du projet / actions vitrine.
Le projet éphémère ne favorise pas la participation. Les partenaires doivent faire confiance aux artistes.

Lieux de la médiation/participation
Les acteurs artistiques et culturels font un constat sur des équipements urbains (quartiers) = lieux d'activités / consommation mais sans projet social ou globale et cela a pour conséquences pour les projets culturels une rencontre difficile avec les habitants.

Participation des habitants : quels habitants, risque de sur sollicitation
Trouver /repérer des lieux d'appropriation neutre où rien n'est demandé et les acteurs culturels (exemple bibliothèque/médiathèque, notamment pour les jeunes).
Prendre du temps pour intégrer par exemple les familles monoparentales

Recommandations :
- o Acteurs culturels dans leur médiation peuvent reprendre, « les récoltes » des acteurs artistiques précédents.
- o Mettre en place rencontre entre acteurs artistiques et culturels

sur un même quartier (voir les zones de compatibilité)
inter-quartiers (voir zones de compatibilité)
- o Appel projet / précarités
- o Identifier qui fait quoi et de ce fait repositionner Les artistes dans les projets culturels

Participation / Médiation
Que signifie une participation, une bonne participation ?
3 facteurs de réussite
- Quartiers prioritaires ou micro-quartier : habitants mais aussi des habitants extérieurs (enjeu la mixité
- Pour les habitants (notamment les jeunes) le projet culturel doit être ouvert, envisager de sortir du quartier.
- Eviter les stigmatisations, notamment des pratiques de spectateurs ou pratiques artistiques : le projet culturel doit dépasser les dualités « telle personne a moins de culture » et en même temps sortir des oppositions entre quartiers.

1. Mixité des habitants dans le projet
2. Circulation des habitants / éviter les frontières
3. Urbanistes / artistes associés sur certains projets avec les habitants

Les lieux : les quartiers ne se ressemblent pas

La rencontre est difficile
- Gens / acteurs culturels rémunérés et des acteurs locaux non rémunérés (question du financement global du projet)
- Obligation de la production dans le projet culturel et négligence de l'aspect écoute/immersion (mal valorisé alors que partie importante de la médiation
- Équipements urbains où il n' y a pas de projet social ou global (ex CSC Bernardières-St-Herblain) : problème de coordinations des acteurs installés dans ces lieux

Comment travailler sur une note d'intention en amont d'un projet ?
Ex : pré projet des créations partagée à Nantes : le projet n'est pas sûr d'être retenu mais temps consacré à sa définition est conséquent.
Plus de déterminisme dans les dossiers standardisés : quels sont les besoins identifiés
Propositions :
1) Projet pluriannuel
2) Soumis aux appels d'offre /appel à projets
3)Vigilance de projet qui ne soit pas parachuté
4) Dans dossier/projet prendre le temps de comprendre la signification des intitulés (la production/participation des habitants)

Questions sur les projets culturels qui n'entreraient pas dans les cases existantes ?
Ex : goûters politiques (Tissé Métisse, structure intermédiaire/médiatrice, l'association n'a pas su tout de suite dans quel cadre mettre cette nouvelle action : déposer à l'appel à projet des créations partagées, ou l'inscrire dans la subvention annuelle globale ?)
Ex : Difficulté à savoir comment mettre en relation avec des groupes artistiques et des structures médiatrices pour un projet commun ?

Mettre en place entre acteurs locaux et artistes rencontres (forum de projet, café culturels) pour déterminer les zones compatibilité.
Exemple de pré projet (Suzie Production) : collecte et identification des problématiques, les habitants répètent les mêmes choses aux acteurs artistiques d'où lassitude des habitants.
Prendre le temps de voir les précédents projets artistiques dans le quartier.
Tout seul on y arrive difficilement, on met beaucoup d'énergie pour aller chercher l'échelle agglomération : rencontres entre acteurs locaux, acteurs artistiques
Lieux d'émergence
Famille monoparentale (importantes en nombre) comment les mobiliser ?

Enjeux artistiques et culturels
Éducation aux médias
Acculturation entre jeunes du lycée Guist'hau/jeunes des quartiers
- Répondre aux attentes
- Prescriptions
Exigence de croiser les publics ?
Les publics ont leur homogénéité désir de les croiser et respecter leur dynamique propre.

L'artiste doit être reconnu comme artiste et non comme intervenant culturel.
Cet enjeu est vrai sur des projets avec des habitants (tous publics) et également en milieu scolaire et périscolaire
L'Intermittence (et ses règles) et la fragilité des Compagnies (en situation de précarité bien souvent) sont mise en concurrence et cela ne profite à personne
Faire reconnaître les actions artistiques comme travail artistique au-delà de ce qui existe (50, 70 ou 90 heures).
Faire reconnaître les actions artistiques en milieu scolaire et périscolaires comme action d'artistes.

Projets artistiques et culturels dans les quartiers – leur vie
Une fois qu'on a joué l'œuvre créée (avec les habitants) comment peut-elle circuler ?
Réfléchir aux équipements des autres quartiers mais aussi les équipements culturels centraux. (ex Bouche d'Air)
Projet culturel lié à un projet d'accompagnement de jeunes ou d'habitants vers l'emploi
- Quel statut dossier contrat de ville
- articulation entre acteurs, qui porte le projet ?
Idée d'après le projet : Permaculture ? quelles formes

- Place attribué dans lieu comme le Lieu Unique, Stereolux, etc.
- Sortir du quartier le soir (freins)
- Les facteurs financiers des porteurs des projets avant et après
Exemple stage de théâtre, etc. (ces post projet ne sont)ils les marqueurs d'une réussite intégrer cela dans l'évaluation).
- Engagement de la Collectivité Locale ou Etat après (stage, etc.)

-La qualité artistique n'est pas le premier enjeu
Programmation décentralisée dans les lieux consacrés : dérangeant ?
Amener les spectacles dans les quartiers. Sortir hors des murs du quartier.